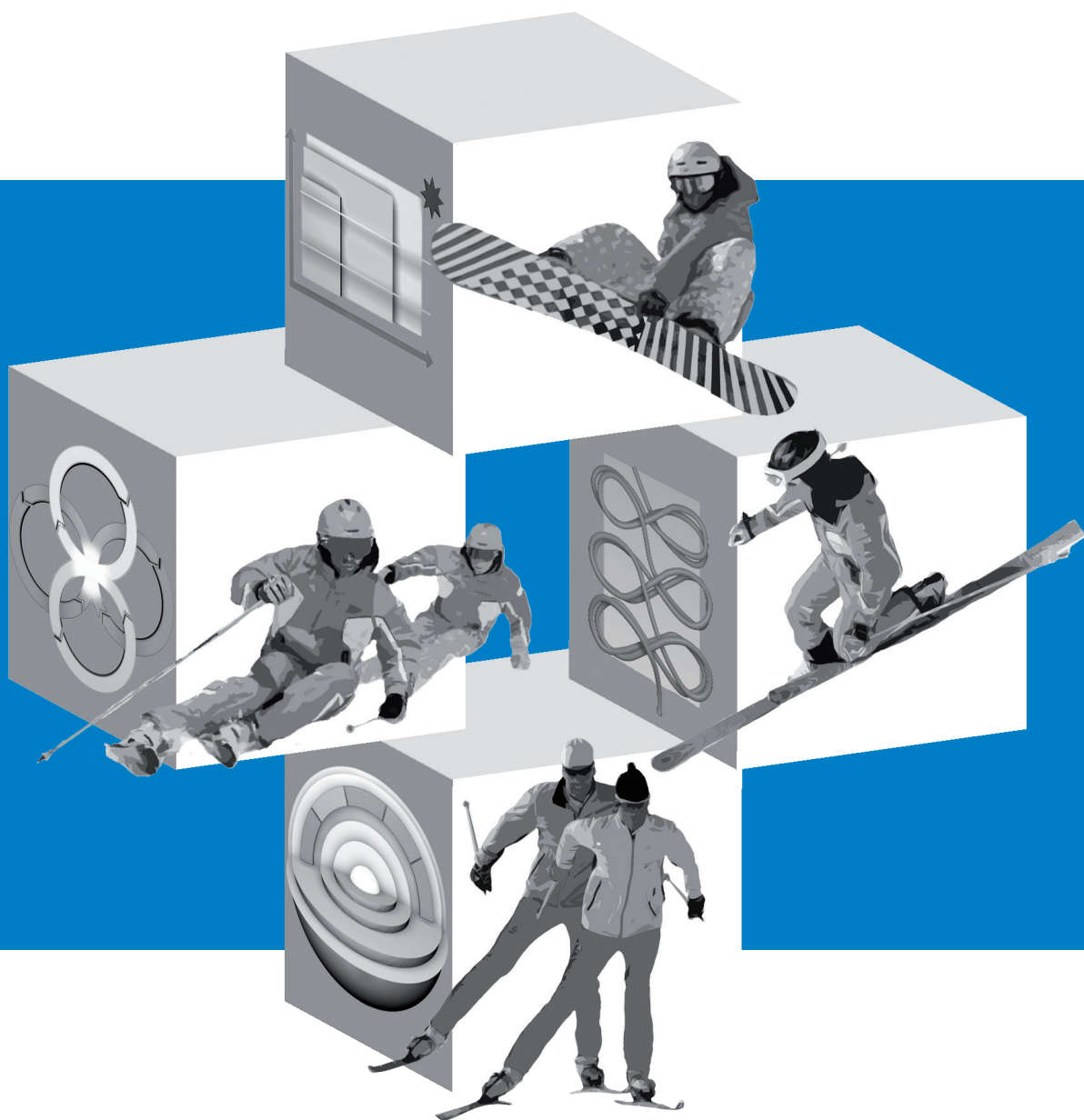


# Règlement d'application Formation de professeur de sport de neige en Suisse



# FORMATION DE PROFESSEUR DE SPORT DE NEIGES EN SUISSE

Règlement d'application de la formation modulaire  
Édition 1.0, 2011/2012

*Pour une meilleure lisibilité, le texte utilise uniquement les désignations masculines. Nous prions nos lectrices de bien vouloir nous en excuser.*

*En cas de litiges, le texte allemand fait foi.*

## Tables des matières

1. VUE D'ENSEMBLE .....	3
2. REMARQUES TECHNIQUES .....	5
3. ADMINISTRATION .....	6
3.1. Conditions générales et mode d'inscription .....	6
3.2. Conditions d'admission .....	8
4. DESCRIPTIONS DES COURS ET MODULES .....	9
4.1. Structure générale des cours .....	9
4.2. Formation d'admission (ZA avec examen), Kids Instructor (moniteur pour enfants) Ski / Snowboard .....	10
4.3. Formation d'admission SSSA (ZA avec examen), Snowboard / Nordic / Telemark .....	13
4.4. Degré aspirant, module méthodologie (ME) .....	17
4.5. Degré aspirant, module technique (TE) .....	19
4.6. Degré Instructeur, module Deuxième engin (ZG) .....	25
4.7. Degré Instructeur, module Sécurité et sauvetage (SR) .....	29
4.8. Degré Instructeur, Cours d'instructeur (IK), module méthodologie et technique .....	31
4.9. Degré Professeur de sport de neige, module Tourisme et loi dans les sports de (TR) .....	37
4.10. Degré Professeur de sport de neige, module Hors-piste et randonnée (VT) .....	39
4.11. Instructions pour les examens de modules .....	41
5. STAGES .....	43
5.1. Stage 1 (P1) .....	43
5.2. Stage 2 (P2) .....	44
5.3. Instructions pour les stages .....	45
6. PARTICIPANTS COURS RACCOURCIS .....	46
7. FORMATIONS COMPATIBLES .....	47
7.1. Jeunesse + Sport (J+S) et SWISS SNOWSPORTS .....	47
7.2. SWISS SNOWSPORTS et Jeunesse + Sport (J+S) .....	47
7.3. Formation suisse de guide de montagne et SWISS SNOWSPORTS .....	49
7.4. Formations étrangères et SWISS SNOWSPORTS .....	49
8. RÉPÉTANTS .....	50
9. EXAMEN PROFESSIONNEL FÉDÉRAL .....	52
10. FORMATIONS SPÉCIALES .....	55
11. IMPRESSUM / PREUVES DES MODIFICATIONS .....	57

# 1. VUE D'ENSEMBLE

Zertifikate  
International  
Certificats  
international

Zertifikat Schweiz  
Certificat Suisse

## Ausbildungsstruktur „Schneesportlehrer mit eidg. Fachausweis“ Structure de formation «Professeur de sport de neige avec brevet fédéral»

ISIA-  
CARD

Schneesportlehrer  
mit eidg. FA  
Professeur de sport  
de neige avec BF  
«Swiss Snow Pro»

Eidg. Berufsprüfung  
*Examen professionnel fédéral*  
1 Tag / jour **BP**

Varianten + Touren (Modul)  
*Hors-piste + randonnée (module)*  
= ISIA-Security  
6 Tage / jours **VT**

Tourismus + Recht im  
Schneesport (Modul)  
*Tourisme + loi dans les sports  
de neige (module)*  
4 Tage / jours **TR**

ISIA-Technical-Test  
(Wettkampf / compétition)  
ab / dès le 01.07.2014  
**ISIA-Test**

Praktikum 2  
Stage 2  
40 Tage / jours

ISIA-  
STAMP

Instruktor  
instructeur  
SSSA

Instruktor-kurs = Methodik + Technik (Modul)  
*Cours d'instructeur = méthodologie + technique (module)*  
14 Tage / jours **IK**

**P2**

Sicherheit + Rettung (Modul)  
*Sécurité + sauvetage (module)*  
3 Tage / jours **SR**

Zweit-Gerät (Modul)  
*Deuxième engin (module)*  
5 Tage / jours **ZG**

Samariterkurs (Kurs)  
*Samaritain (cours)*  
3 Tage / jours **SA**

Praktikum 1  
Stage 1  
40 Tage / jours

Aspirant SSSA

Methodik (Modul)  
*Méthodologie (module)*  
7 Tage / jours **ME**

Technik (Modul)  
*Technique (module)*  
7 Tage / jours **TE**

Fremdsprache (Prüfung)  
*Langue étrangère (examen)*  
**FS**

ISIA-Pyramide gemäss  
ISIA-Minimum  
Ausbildungsstandard

*Pyramide ISIA selon  
norme de formation  
minimum ISIA*

Nothelferkurs (Kurs)  
*Securiste (cours)*  
2 Tage / jours **NH**

**P1**

Zulassungsausbildung / *Formation d'admission*  
min. 5 Tage / jours

## **Invitation à la formation professionnelle de professeur de sport de neige avec brevet fédéral**

Qu'y a-t-il de plus beau que de descendre une pente recouverte de neige fraîche ou de traverser des forêts enneigées sur un engin de glisse? Si vous désirez faire de l'un des plus magnifiques loisirs qui soient votre profession, vous tenez entre les mains la brochure qu'il vous faut. Elle vous explique toute la formation, de la formation de base à la formation interdisciplinaire de **Professeur de sport de neige avec brevet fédéral**.

SWISS SNOWSPORTS ASSOCIATION, responsable de la formation professionnelle des professeurs de sport de neige avec brevet fédéral.

## **Résumé de la formation aux engins des sports de neige ski, snowboard, ski de fond (Nordic) et télémark (voir p. 3)**

### **Formation d'admission**

Afin d'accéder à la formation modulaire de Professeur de sport de neige, une formation d'admission dans l'enseignement des sports de neige est nécessaire. Cette formation doit s'étendre sur 5 jours au moins et être suivie sur le même engin de sport de neige que les modules pour devenir «Instructor». Elle doit donner au candidat la certitude qu'il a choisi la bonne voie professionnelle.

### **Cours de formation pour devenir «Aspirant»**

Cette formation peut être entamée soit par le module Méthodologie (ME) ou le module Technique (TE). Le module Méthodologie pose les bases de l'enseignement des sports de neige. Le module Technique enseigne la maîtrise des formes techniques utilisées jusqu'au groupe d'enseignement «Avancés». Le candidat doit également pouvoir enseigner dans une langue étrangère (FS). Devient «Aspirant» celui qui a réussi les modules ME et TE.

### **Cours de formation d'Instructeur**

Seul est admis au Cours d'Instructeur le candidat qui est «Aspirant», a réussi les modules Sécurité et Sauvetage (SR), Deuxième engin (ZG), ainsi qu'un cours de samaritain (SA), et a suivi 40 jours de stage (P1) dans l'enseignement des sports de neige. Pendant 14 jours, le candidat y acquiert les compétences nécessaires à pouvoir enseigner à des élèves, quel que soit leur âge ou leur degré d'apprentissage. Le candidat apprend aussi à pratiquer sur des terrains de toute difficulté. De plus, de nombreux autres thèmes relatifs à l'enseignement des sports de neige y sont enseignés. La réussite du module donne droit au titre «Instructor».

### **Cours de formation de Professeur de sport de neige**

Les Instructors sont admis aux modules Tourisme et Loi (TR) et Hors-piste et Randonnée (VT). Le module TR, d'une durée de quatre jours, enseigne les connaissances théoriques relatives au métier de Professeur de sport de neige, comme les organisations touristiques, les droits et les obligations, la nature, les bases de la communication et autre. Le module VT quant à lui permet d'approfondir, pendant 6 jours, la conduite d'hôtes de sport de neige en dehors des pistes et des pistes de ski de fond préparées (sur variantes autorisées).

Il faut pouvoir prouver qu'un deuxième stage (P2) de 40 jours a été suivi auprès d'une école de sport de neige commerciale dont le chef de formation suit un cours de perfectionnement annuellement.

### **Professeur de sport de neige avec brevet fédéral**

Cette désignation est protégée par la loi. Sont admis à l'examen professionnel fédéral les candidats qui ont réussi tous les modules (voir aperçu à la page 3) et sont capables de prouver qu'ils ont suivi tous les stages requis (P1 et P2). L'examen professionnel contient, d'une part, l'Élaboration d'un travail individuel, la présentation du travail individuel, suivie de questions posées au candidat, et, d'autre part, un examen intitulé «connaissance de la profession».

**Des passerelles avec les formations pour moniteur J+S (formations raccourcies avec équivalences)** existent pour les modules dans les disciplines sportives ski, snowboard et ski de fond. (Voir le chapitre «Formations compatibles».)

## 2. REMARQUES TECHNIQUES

Sauf mention spéciale, les descriptions s'appliquent à toutes les disciplines (ski, snowboard, ski de fond et télémark).

La formulation des objectifs d'apprentissage repose sur la théorie de la taxonomie de Karl Frey (voir Directives relatives à l'examen fédéral de professeur de sport de neige, annexe, pages 8-9):

K1	Savoir
K2	Comprendre
K3	Appliquer
K4	Analyser
K5	Synthétiser
K6	Evaluer
Lecture:	chaque degré inclut toujours les degrés inférieurs.

Remarque de la rédaction:

Les degrés K1 à K6 peuvent aussi être regroupés en 3 degrés:

**K1+2:** degré d'exigence 1 (se souvenir)

Le candidat se souvient des choses apprises et est capable de restituer son savoir. Il peut exécuter des gestes de manière sûre en suivant des instructions.

**K3+4:** degré d'exigence 2 (comprendre et appliquer)

Le candidat est en mesure d'appliquer dans la pratique le savoir acquis. Il est capable d'exécuter des gestes, des séquences et des enchaînements de gestes.

**K5+6:** degré d'exigence 3 (traitement global des problèmes)

Le candidat est capable de développer le savoir acquis, de trouver de nouvelles solutions et de porter des jugements. Il peut déterminer de manière autonome des séquences entières, les assimiler et les maîtriser.

### Abréviations

CCQ	Commission de contrôle de la qualité
CE	Commission d'examen
CF	Cours de formation
CoF	Commission de la formation
JF	Justificatif de formation pour professeur de sport de neige
J+S	Jeunesse et Sport
M	Module
OFFT	Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie
P	Stage pratique
Part.	Participant
SSSA	SWISS SNOWSPORTS Association
Vol.	Volume

### Définitions

Candidat	Désigne de manière générale les participants aux cours
Kids Instructor (Moniteur pour enfants)	Personne ayant suivi un cours pour moniteurs de ski ou snowboard pour enfants
Aspirant	Enseignants en Ski, Snowboard, Ski de fond et Télémark, selon les qualifications de module exigées
Instructor	Personnel enseignant dans les disciplines ski, snowboard, ski de fond ou télémark conformément aux qualifications requises pour les modules et les stages pratiques
Prof. sports de neige avec brevet fédéral	Professeur de sport de neige avec brevet fédéral (titre protégé)

## 3. ADMINISTRATION

### 3.1. Conditions générales et mode d'inscription

#### Organisation

La responsabilité de l'organisation de la formation modulaire en sports de neige incombe à: SWISS SNOWSPORTS Association. Pour tout renseignement sur les autres institutions et organisations autorisées à organiser des modules, veuillez vous adresser à Swiss Snowsports.

#### Lieu des cours, durée des cours et coût

Ces informations figurent dans la publication annuelle de Swiss Snowsports «Dates des cours» et sur le site web [www.snowsports.ch](http://www.snowsports.ch).

#### Formateurs

Tous les formateurs engagés appartiennent au Swiss Snow Education Pool. Les exposés sont tenus par des spécialistes reconnus dans le domaine des sports de neige.

#### Durée de la formation

En pratique, la formation complète s'étend sur un minimum de trois ans. Au moins une saison estivale doit séparer la réussite du module «Aspirant» de l'admission au Cours d'Instructeur. Les «répétants» et les «participants formation raccourcie» sont soumis à des réglementations particulières.

#### Certificat / attestation de cours

Des examens ont lieu à la fin de chaque module/cours. Les candidats se voient remettre un relevé de notes indiquant le degré de formation obtenu. Cela leur donne le droit de retirer leur carte avec insigne auprès de Swiss Snowsports.

#### Inscription et clôture des inscriptions

Toutes les inscriptions doivent être effectuées en ligne, sur le site [www.snowsports.ch](http://www.snowsports.ch). Aucune inscription faite par oral, par téléphone ou par tout document écrit autre que le formulaire d'inscription officiel ne sera prise en considération. Le formulaire d'inscription doit parvenir à Swiss Snowsports avant la clôture des inscriptions (le cachet de la poste ou l'inscription en ligne faisant foi). Les inscriptions tardives ne seront prises en considération que dans la limite des places disponibles et contre un supplément de CHF 150.--. L'inscription faite, elle devient définitive.

#### Hébergement et abonnements aux remontées mécaniques

Lorsque vous réservez un cours proposé par Swiss Snowsports, vous avez droit à un prix préférentiel sur l'hébergement (demi-pension) et les abonnements. Il est recommandé de loger à l'hôtel du cours. Seuls les nuitées/abonnements indiqués sur le formulaire d'inscription sont réservés.

#### Paiement des frais du cours avant le début du cours

Votre inscription reçue, nous vous envoyons une facture en guise de confirmation. Le montant des cours comprend les frais de formation et d'examen. Les frais du cours doivent être réglés avant le début du cours.

#### Accord intercantonal (AESS)

La plupart des cantons proposent à leurs candidats une subvention pour la formation de Professeur de sport de neige avec brevet fédéral, à condition qu'ils paient leurs impôts dans leur commune de résidence. La liste des cantons signataires de l'Accord et les formulaires de demande de subvention sont disponibles sur [www.snowsports.ch](http://www.snowsports.ch).

## **Convocation**

Une convocation vous est envoyée environ 14 jours avant le début du cours.

## **Matériel pédagogique et équipement du participant**

Les participants doivent avoir acquis le matériel pédagogique officiel de Swiss Snowsports avant le début du cours. La liste des documents est disponible en téléchargement avec l'annonce du cours sur le site [www.snowsports.ch](http://www.snowsports.ch). Tout l'équipement personnel doit être apporté par les participants. La liste de l'équipement personnel est communiquée lors de la convocation.

## **Assurances**

Tous les participants doivent avoir souscrit une assurance responsabilité civile et accidents. Swiss Snowsports décline toute responsabilité.

Il est vivement recommandé de souscrire une assurance pour frais d'annulation. Des documents relatifs aux assurances sont envoyés avec la facture.

## **Modifications des lieux et dates de cours**

Les dates et lieux des cours sont sujets à modification par Swiss Snowsports. Les informations concernant les cours sont régulièrement mises à jour sur [www.snowsports.ch](http://www.snowsports.ch). Si le nombre de participants requis est insuffisant, la direction des cours se réserve le droit d'annuler le cours (les participants qui se sont inscrits ne subiront aucun préjudice financier).

## **Retrait de l'inscription par le participant**

Les retraits doivent être adressés par écrit à Swiss Snowsports. En cas de retrait après le délai d'inscription, l'argent du cours déjà versé n'est pas remboursé par Swiss Snowsports. La somme non encore réglée doit être versée dans les meilleurs délais à Swiss Snowsports. Les remboursements doivent être gérés par les participants eux-mêmes par le biais de leur assurance pour frais d'annulation.

Les modifications avec remboursements effectuées après le délai d'inscription sont soumises à des frais.

## **Interruption du cours par le participant et continuation du cours**

Les raisons sont: accident / maladie sur présentation d'un certificat médical; maladie, accident ou décès d'un proche.

Les journées de cours complétées seront décomptées. La journée de cours interrompue n'est pas incluse dans le décompte. Le retour doit avoir lieu le soir précédent les jours de cours manquants.

Exception: En cas de parties d'examens interrompues et/ou pas réussis (par exemple interruption de l'examen technique en raison d'un accident après deux disciplines), toutes les disciplines doivent être répétées.

## **Répétants**

Voir point 8, page 50.

## **Validité et lieu de juridiction**

Les conditions contractuelles générales ainsi que le règlement des examens sont valables à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2010 et pour une durée illimitée. Ils substituent les anciennes conditions contractuelles générales ainsi que l'ancien règlement des examens. Ils font partie intégrante de l'inscription et doivent être acceptés et observés. Le présent rapport contractuel est régi par le droit suisse. Le for exclusif de toute juridiction est Belp.

## 3.2. Conditions d'admission

Les conditions d'admission à un cours / module marquées d'un **X** doivent être remplies ou pouvoir être justifiées lors de l'inscription.

Exigence minimale	Kids Instructor ZA SSSA	ZA SSSA Formation d'admission	Module ME Méthodologie	Module TE Technique	Module SR Sécurité + sauvetage	Module ZG Deuxième engin	Module IK Méth./Tech.	Module TR Tourisme + loi	Module VT Hors piste et randonnée
Avoir plus de 17 ans (c.-à-d. à partir du 17 <sup>e</sup> anniversaire)	<b>X</b>								
Avoir plus de 19 ans (c.-à-d. à partir du 19 <sup>e</sup> anniversaire)		<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
Brevet de secouriste			<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>				
Brevet de samaritain (ou école de recrues sanitaire)							<b>X</b>		
Attestation de couverture assurance responsabilité civile et accidents. Assurance pour frais d'annulation recommandée.	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
Niveau technique Swiss Snow League, Red Star-Level	<b>X</b>								
Niveau technique avancés	<b>X</b>	<b>X</b>				<b>X</b>			
Niveau technique expert			<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>		<b>X</b>		<b>X</b>
Maîtrise d'au moins une 2 <sup>e</sup> langue: A/F/I/Ro/Angl./Esp./NL				<b>X</b>					
Formation d'admission suivie, durée : 5 jours au minimum			<b>X</b>	<b>X</b>					
Degré de formation «Aspirant» réussi					<b>X</b>	<b>X</b>			
Modules ME+TE+FS réussis en tant qu' «Aspirant» <sup>1)</sup> , modules SR+ZG réussis et P1 suivi							<b>X</b> même engin que ZA+ME+TE		
Degré de formation «Instructor» réussi								<b>X</b>	<b>X</b>
1 <sup>er</sup> stage P1 de 40 jours suivi <sup>2)</sup>							<b>X</b>		

<sup>1)</sup> Au moins une saison estivale doit séparer la réussite du module «Aspirant» et le module «Cours d'Instructeur» (IK). (Exception pour les répétants selon point 8, page 50.)

<sup>2)</sup> Les modules suivis et les qualifications obtenues sont enregistrés au secrétariat de Swiss Snowsports. La confirmation des stages dans le dossier d'inscription se fait par l'école de sport de neige ou l'institution

## 4. DESCRIPTIONS DES COURS ET MODULES

### 4.1. Structure générale des cours

Les cours/modules se présentent sous la structure suivante.

#### Kids Instructor (moniteur pour enfants), (ZA avec examen)

M		DC			E	E
AM				E	FC	
Soir	VH			E		
Jour	0	1	2	3	4	5

#### Formation d'admiss. SSSA (ZA avec examen)

				E	E
				E	FC
DC				E	
0	1	2	3	4	5

#### Aspirant

##### Module ME (Méthodologie)

##### Module TE (Technique), FS inclus (L.étrangère)

M						E	E					E	E	E	
AM						E	FC/Q					E	E	FC	
Soir	DC				E	E	DC					E	E		
Jour	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
								0	1	2	3	4	5	6	7

##### Module SR (Sécurité + Sauvetage)

##### Module ZG (Deuxième engin)

M			E		
AM		E	FC		
Soir	DC		E		
Jour	0	1	2	3	

				E	E
				E	FC
DC				E	
0	1	2	3	4	5

#### Instructor

##### Module IK (Cours instructeur, Méthodologie/Technique)

M						E					E	E	E		
AM					Q	E					E	E	FC		
Soir	DC										E	E			
Jour	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14

##### Module TR (Tourisme et loi dans les sports de neige)

##### Module VT (Hors piste et randonnée)

M		DC			E
AM				E	FC
Soir	VH				
Jour	0	1	2	3	4

					E	E
					E	FC
DC					E	
0	1	2	3	4	5	6

#### Légende:

- VH Voyage facultatif et hébergement organisés par le participant
- M, MA Matin, après-midi
- DC, FC Début du cours, fin du cours
- E Jours d'examen possible
- Q Début du cours pour participants cours raccourci
- 0 Jour d'arrivée ou début du cours la veille au soir
- 1 à 14 Jours de cours 1 à 14

## 4.2. Formation d'admission (ZA avec examen), Kids Instructor (moniteur pour enfants) Ski / Snowboard

Durée du cours: 5 jours

### Compétences

- Le participant est apte à enseigner aux classes d'enfants, du Snowgarden à la Swiss Snow League, niveau Star Blue League.
- Le participant connaît la Swiss Snow League.
- Le participant connaît l'importance des phases de développement de l'enfant pour l'enseignement.
- Le participant est au fait des questions de santé et de sécurité enfantines.
- Le participant connaît les équipements adaptés aux enfants.

Compétences	Durée d'apprent. 40 h dont - 30 h de cours - 10 h autres	Contenus	Pratique/ Exercices	Documentation / Tâches	Experten / Kursreferenten	Taxonomie
Connaître les bases pédagogiques et méthodologiques de l'enseignement des sports de neige avec des enfants.	2	- Concept pédagogique - Concept méthodologique	Enseignement	Ski: - Manuel Kids - Vol. 2/2010	Chef de classe Conférencier	K2: Comprendre
Aptitude à enseigner aux enfants dans le cadre de cours particuliers et en groupe.	25	- Planification du cours - Déroulement du cours - Evaluation du cours	Modèles de leçons entre candidats et avec des enfants	SB: - Vol. 1/2010 - Vol. 3/2010 - Fiches de trav.	Chef de classe	K3: Appliquer
Le participant maîtrise les disciplines techniques jusqu'au niveau «avancé» et peut les reproduire dans des conditions simples.	3	- Concept technique	Entraînement Vidéo	Ski: Vol. 2/2010 SB: Vol. 3/2010	Chef de classe	K3: Appliquer
Le participant peut montrer aux enfants les disciplines techniques de manière efficace sur le plan pédagogique.	3	- Concept technique - Organisation de la démonstration	Entraînement Vidéo		Chef de classe	K2: Comprendre K2: Comprendre
Le participant est capable d'expliquer les aspects importants de l'enseignement des enfants a) du point de vue de l'apprenant b) du point de vue de l'enseignant et de les adapter à des situations nouvelles.	5	- Contact avec les enfants et les parents - Communication - Enseignement	Modèles de leçons	Ski: Manuel Kids SB: Vol. 1/2010	Chef de classe	K3: Appliquer
Le participant est capable d'analyser les questions de sécurité et de matériel importantes pour l'enseignement des enfants et d'en déduire les mesures nécessaires.	2	- Sécurité: règles FIS - Remontées mécaniques - Connaissance du matériel - Degrés de danger d'avalanche	Modèles de leçons	- Règles FIS/ SKUS	Chef de classe Conférencier	K3: Appliquer

Examen Kids Instructor		ENSEIGNEMENT, TECHNIQUE, THÉORIE	
Partie de l'examen	Forme d'examen Critère d'évaluation	Notes finales	Qualification obtenue
Leçon	<b>1er partie: Pratique de l'enseignement</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail avec des classes d'enfants</li> </ul> Critères d'évaluation: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Compétences spécifiques à la discipline</li> <li>• Compétences méthodol.</li> <li>• Compétences sociales</li> <li>• Compétences individuelles</li> </ul>	1 note demi-point	<b>Moniteur pour enfants</b>  La moyenne des notes ne doit pas être inférieure à 4.0
Disciplines techniques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 Formes</li> </ul> Critères d'évaluation: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonction des engins</li> <li>• Structure des mouvements</li> </ul>	3 notes quart de point	La moyenne des notes ne doit pas être inférieure à 4.0
Théorie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Durée: maximum 60 min</li> <li>• Rédaction individuelle</li> </ul> Thèmes: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pédagogie</li> <li>• Méthodologie</li> <li>• Technique</li> <li>• Généralités</li> </ul>	1 note demi-point	Note min. 4.0

**Autres formations d'admission reconnues avec examens**

- Cours de moniteurs de sport de neige Jeunesse+Sport

**Autres formations d'admission reconnues sans examens (non reconnues pour l'obtention du module «Deuxième engin»)**

- Cours d'introduction obligatoires des écoles suisses de sport de neige avec chef de formation actif
- Camps SSSA (= jours qui comptent)
- Cours de formation en sports de neige pour l'enseignement aux seniors (Sport des aînés Suisse)
- Cours pour animateurs de ski de fond Swiss-Ski (=3 jours qui comptent)

#### 4.2.1. Examen des formes techniques pour le module ZA Kids Instructor

##### KIDS INSTRUCTOR, SKI Matériel à choix

Nr.	Form	Beschreibung
1	Glisser dans la ligne de pente en chasse neige – Chasse-neige tournant	<ul style="list-style-type: none"><li>• Contrôle de la vitesse en position chasse neige dans la ligne de pente</li><li>• Chasse-neige tournant sur les carrres interieurs</li></ul>
2	Pas tournants	<ul style="list-style-type: none"><li>• Changement de direction par un déplacement divergent des skis vers l'aval et l'amont (Pas tournant en forme de S)</li></ul>
3	Virages parallèles	<ul style="list-style-type: none"><li>• Virages arrondis ou coupés avec les skis parallèles</li><li>• Enchaînements des virages (phases visibles)</li></ul>

##### KIDS INSTRUCTOR, SNOWBOARD Matériel à choix

Nr.	Form	Beschreibung
1	Virage par rotation	Environ 4 virages normaux avec courtes traversées; même chose en arrière (switch)
2	Tricks sur piste	Les éléments sont jugés individuellement (possibilité de s'arrêter entre deux) <ul style="list-style-type: none"><li>• 2 valeses</li><li>• Noseturn / Switch Noseturn</li></ul>
3	Ollie	Sauts sur la piste par ollie

### 4.3. Formation d'admission SSSA (ZA avec examen), Snowboard / Nordic / Telemark

**Durée du cours: jour d'arrivée + 5 jours**

Remarque: les formations d'admission avec examen suivies sur un deuxième engin, sont classées, une fois le degré de formation « Aspirant » réussi, comme modules Deuxième engin (ZG).

#### Compétences

- Le participant est capable d'enseigner à des novices.
- Le participant connaît les spécificités de l'engin de sport de neige.
- Le participant connaît le programme d'enseignement de la SSSA.
- Le participant connaît la signification, pour l'enseignement, des degrés de développement.
- Le participant a des connaissances en matière de santé et de sécurité.

Objectifs d'apprentissage	Durée d'apprentissage: 40 h dont - 35 h de cours - 5 h autres	Contenus	Pratique / Exercices	Documentation / Tâches	Experts / Conférenciers	Taxonomie
Aptitude à enseigner aux groupes d'apprentissage novices et avancés, en cours collectif et privé	27	- Planification de l'enseignement - Réalisation de l'enseignement - Evaluation de l'enseignement	Modèles de leçons entre candidats	- Vol. 1/2010 - Vol. 3,4,5/2010	Chef de classe	K3: Appliquer
Le participant maîtrise les formes techniques jusqu'au niveau avancé et peut les reproduire dans des conditions simples et sans compromettre la sécurité.	3	- Concept de motricité sportive	Entraînement Vidéo	- Vol. 3,4,5/2010	Chef de classe	K3: Appliquer
Le participant peut démontrer les formes techniques de manière didactique.	3	- Concept de motricité sportive - Organisation d'une démonstration	Entraînement Vidéo	- Vol. 3,4,5/2010	Chef de classe	K2: Comprendre K2: Comprendre
Le participant peut expliquer les aspects essentiels de l'enseignement aux novices du point de vue de l'apprenant et de l'enseignant et les adapter à des situations nouvelles.	5	- Communication - Enseignement	Modèles de leçons	- Vol. 1/2010 - Vol. 3,4,5/2010	Chef de classe	K3: Appliquer
Le participant maîtrise les aspects de la sécurité et du matériel nécessaires à l'enseignement aux novices et est capable de les appliquer.	2	- Sécurité : Règles de la FIS - Installations de transport - Connaissance du matériel - Degrés de danger d'avalanche	Modèles de leçons	- Règles de la FIS/SKUS - Cartes degrés d'avalanche	Chef de classe Conférencier	K3: Appliquer

Examen Formation d'admission	ENSEIGNEMENT, TECHNIQUE, THEORIE		
Partie de l'examen	Forme d'examen Critère d'évaluation	Notes finales	Qualification obtenue
<b>Pratique: Technique</b>	<b>Examen pratique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 formes</li> </ul> Critères d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonction des engins</li> <li>• Structures des mouvements</li> <li>• Diversité des formes</li> </ul>	3 notes Quart de point	<b>Critère d'admission dans les modules ME et TE</b>  La moyenne des notes ne doit pas être inférieure à 4.0
<b>Pratique: Leçon</b>	<b>1<sup>ère</sup> partie: Pratique d'enseignement</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Durée: 20 minutes</li> <li>• Enseignement de groupe (groupe d'apprentissage « novices ») entre participants au cours</li> <li>• Dans sa langue maternelle</li> <li>• Groupes d'apprentissage : novices/avancés</li> </ul> Critères d'évaluation: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Compétences spécifiques à la discipline</li> <li>• Compétences méthodologiques</li> <li>• Compétences sociales</li> <li>• Compétences individuelles</li> </ul>	4 notes Demi-point	La moyenne des notes ne doit pas être inférieure à 4.0
<b>Théorie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Durée: maximum 60 min</li> <li>▪ Ecrit, travail individuel</li> <li>• Catalogue de questions sur: manuel SSSA volume 1, ainsi que volumes 2, 3, 4 et 5, exposés tenus et exercices pratiques</li> </ul>	1 note  Demi-point	La moyenne des notes ne doit pas être inférieure à 4.0

#### Autres formations d'admission reconnues avec examens

- Cours de moniteurs de sport de neige Jeunesse+Sport

#### Autres formations d'admission reconnues sans examens (non reconnues pour l'obtention du module «Deuxième engin»)

- Cours d'introduction obligatoires des écoles suisses de sport de neige avec chef de formation actif
- Camps SSSA (=jours qui comptent)
- Cours de formation en sports de neige pour l'enseignement aux seniors (Sport des aînés Suisse)
- Cours pour animateurs de ski de fond Swiss-Ski (= 3 jours qui comptent)

#### 4.3.1. Examen de formes techniques, module ZA

MODULE ZA, SNOWBOARD Matériel à choix		
N°	Forme	Description
1	Virage par rotation	4 virages normaux avec courtes traversées; même chose en arrière (switch)
2	Tricks sur piste	Les éléments sont jugés individuellement (possibilité de s'arrêter entre deux) <ul style="list-style-type: none"><li>• 2 vases</li><li>• Noseturn / Switch Noseturn</li></ul>
3	Ollie	Sauts sur la piste par ollie

#### MODULE ZA, SKI DE FOND Matériel à choix, sauf pour les disciplines classiques qui requièrent des skis avec aide de montée préparée ou mécanique

N°	Forme	Description
1	Formes de déplacement classiques	Parcours avec portions balisées pour: <ul style="list-style-type: none"><li>• Pas alternatif</li><li>• Poussée simultanée des deux bâtons</li><li>• Pas de un</li><li>• Monter</li></ul>
2	Skating	Parcours avec portions balisées pour : <ul style="list-style-type: none"><li>• Pas du patineur un-deux (1:2)</li><li>• Pas du patineur un-un (1:1)</li><li>• Changement de côté en 1:2 ou pas du patineur asymétrique</li><li>• Monter</li></ul>
3	Descente	Piste de descente avec portions délimitées par des fanions pour: <ul style="list-style-type: none"><li>• Chasse-neige</li><li>• Chasse-neige tournant</li><li>• Virage chasse-neige</li><li>• Virage parallèle</li></ul>

**MODULE ZA, TELEMARX Matériel à choix**

<b>N°</b>	<b>Forme</b>	<b>Description</b>
1	Du virage par rotation au virage par extension	Après 4 virages, passage au type de virage suivant. Progression visible
2	Valse	4 valse exécutées l'une à la suite de l'autre, de manière fluide
3	Maîtrise de pente	Descente attractive et dynamique sur piste variée

## 4.4. Degré aspirant, module méthodologie (ME)

Durée du cours: jour d'arrivée + 7 jours

### Compétences

- Le participant comprend les dimensions théoriques et pratiques du «Concept pédagogique et méthodologique des sports de neige en Suisse» et est capable d'appliquer le concept au sein des groupes «Débutants/Avancés».
- Le participant est capable de décrire le «Concept de motricité sportive des sports de neige en Suisse» et de l'appliquer au sein des groupes «Débutants/Avancés».

Objectifs d'apprentissage selon les directives	Durée d'apprent. 60 h dont - 50 h de cours - 10 h autres	Contenus	Pratique / Exercices	Documentation / Tâches	Experts / Conférenciers	Taxonomie
Connaître les bases pédagogiques et méthodologiques de l'enseignement des sports de neige.	5	- Concept pédagogique - Concept méthodologique	Enseignement	- Vol. 1/2010 - Vol. 2,3,4 od. 5/2010 - Fiches de travail	Conférencier	K3: Appliquer K3: Appliquer
Être capable d'enseigner aux élèves de niveau Débutant et Avancé, en cours collectifs ou particuliers.	41	- Planification du cours - Déroulement du cours - Evaluation du cours	Modèles de leçons entre candidats		Chef de classe	K3: Appliquer K3: Appliquer K3: Appliquer
Le participant peut montrer aux élèves de niveau Débutant et Avancé les disciplines techniques de manière pédagogiquement efficace.	3	- Concept technique - Organisation de la démonstration	Entraînement Vidéo		Chef de classe	K2: Comprendre K2: Comprendre
Le participant est capable d'expliquer les aspects importants de l'enseignement et de l'entraînement a) du point de vue de l'apprenant b) du point de vue de l'enseignant et de les adapter à des situations nouvelles.	8	- Contact avec les hôtes - Communication - Enseignement	Modèles de leçons entre candidats		Chef de classe	K3: Appliquer K2: Comprendre
Le participant perçoit les relations entre tourisme, environnement et nature essentielles à l'enseignement, et peut en déduire une ligne de conduite adéquate.	2	- Sécurité: règles FIS - Degrés de danger d'avalanche - Tourisme, environnement, nature	Enseignement	- Règles FIS/ SKUS/ OITAF - Cartes degrés d'avalanche	Conférencier	K3: Appliquer K1: Savoir
Le participant connaît les bases légales indispensables à l'enseignement des sports de neige	1	- Sécurité - Lois et réglementations	Enseignement	- Vol. 1/2010	Conférencier	K3: Appliquer K1: Savoir

Examen Module ME	ENSEIGNEMENT		
Partie de l'examen	Forme d'examen critère d'évaluation	Notes finales	Qualification obtenue
Préparation du leçon	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rédaction individuelle Durée maximum 60 minutes</li> </ul> Critères d'évaluation: <ul style="list-style-type: none"> <li>Structure de la leçon (ordre)</li> <li>Teneur de la leçon (sélection)</li> <li>Faisabilité (dosage)</li> </ul>	1 note demi-point	<b>Module ME réussi</b>  La moyenne des notes ne doit pas être inférieure à 4.0
Pratique: Leçon	<ul style="list-style-type: none"> <li>Durée: 25 à 35 minutes</li> <li>Leçon donnée à un groupe de participants au cours</li> <li>Dans la langue maternelle</li> <li>Niveaux: débutants / avancés</li> </ul> Critères d'évaluation: <ul style="list-style-type: none"> <li>Compétences spécifiques à la discipline</li> <li>Compétences méthodologiques</li> <li>Compétences sociales</li> <li>Compétences individuelles</li> </ul>	4 notes  demi-point	

Le module ME constitue une certification partielle dans le cadre de la formation «Aspirant SSSA»

## 4.5. Degré aspirant, module technique (TE)

Durée du cours: jour d'arrivée + 7 jours

### Compétences

- Le participant comprend les dimensions théoriques et pratiques du «Concept de motricité sportive des sports de neige en Suisse» et est capable d'appliquer et de mettre en œuvre le concept au sein des groupes «Débutants/Avancés».
- Le participant est capable de décrire le «Concept méthodologique des sports de neige en Suisse» et de l'interpréter pour les groupes «Débutants/Avancés».
- Le participant est capable de comprendre et de s'exprimer sur des sujets touchant à la discipline dans une langue étrangère (allemand, français, italien, rétoromanche, anglais, espagnol, néerlandais).

Objectifs d'apprentissage selon les directives	Durée d'apprent. 60 h dont - 50 h de cours - 10 h autres	Contenus	Pratique / Exercices	Documentation / Tâches	Experts / Conférenciers	Taxonomie
Le participant maîtrise les éléments techniques jusqu'au niveau expert et peut les reproduire sur un terrain de difficulté moyenne.	30	- Concept technique	Entraînement Vidéo	- Vol. 1/2010 - Vol. 2,3,4 od. 5/2010	Chef de classe	K3: Appliquer
Le participant peut montrer aux élèves de niveau Débutant/Avancé les éléments techniques de manière pédagogiquement efficace.	24	- Concept technique	Entraînement Vidéo	- Vol. 1/2010 - Vol. 2,3,4 od. 5/2010	Chef de classe	K6: Evaluer
Le participant est capable d'analyser les questions de sécurité et de matériel importantes pour l'enseignement et d'en déduire les mesures nécessaires.	2	- Connaissance du matériel - Entretien du matériel	Enseignement	- Vol. 2,3,4 od. 5/2010 - Fiches de travail	Chef de classe Conférencier	K3: Analyse
Le participant est capable d'enseigner dans une langue étrangère (A/F/I/Ro/Angl./Esp./NL).	1	- Contact avec les hôtes - Enseignement	Enseignement Auto-apprentissage	Multilingual Dictionary		K3: Appliquer
Le participant connaît les règles concernant l'environnement et la nature et sait les appliquer de manière respectueuse.	2	- Sécurité: règles FIS - Degrés de danger d'avalanche - Protection de la faune	Enseignement	- Règles FIS/ SKUS/OITAF - Cartes degrés d'avalanche	Conférencier	K3: Appliquer
Le participant connaît les bases légales indispensables à l'enseignement des sports de neige.	1	- Sécurité - Lois et réglementations	Enseignement	- Vol. 1/2010	Conférencier	K3: Appliquer K1: Savoir

Examen Module TE	TECHNIQUE, THÉORIE, LANGUE ÉTRANGÈRE		
	Forme d'examen Critère d'évaluation	Notes finales	Qualification obtenue
<b>Disciplines techniques</b>  Détails des disciplines voir pages suivantes	<ul style="list-style-type: none"> <li>8 disciplines</li> </ul> Critères d'évaluation: <ul style="list-style-type: none"> <li>Fonctions des engins</li> <li>Structures de mouvement</li> <li>Disciplines</li> <li>Temps (seul. lors d'une compétition)</li> </ul>	8 notes  quart de point	<b>Module TE réussi (Ski/SB/SF/TM)</b> Le total des notes ne doit pas être inférieur à 4.0  <b>Si deuxième engin (ZG) (Ski/SB/SF/TM)</b> Le total des notes ne doit pas être inférieur à 3.5
<b>Théorie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Durée: maximum 60 min</li> <li>Ecrit ou oral</li> <li>A / F / I</li> <li>Matière: modules 1+2</li> </ul> Thèmes: <ul style="list-style-type: none"> <li>Pédagogie</li> <li>Méthodologie</li> <li>Technique</li> <li>Généralités</li> </ul>	1 note  demi-point	<b>Module TE und ZG:</b>  mind. Note 4.0
Langue étrangère (FS)	Forme d'examen Critère d'évaluation	Notes finales	Qualification obtenue
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Durée: 20 minutes par candidat</li> <li>Entretien, 2 experts avec 2-3 candidats</li> </ul> Critères d'évaluation: <ul style="list-style-type: none"> <li>Aptitude générale à tenir une conversation et interpréter</li> <li>Aptitude à enseigner</li> </ul> Thèmes: <ul style="list-style-type: none"> <li>Généralités</li> <li>Sports de neige en particulier</li> </ul>	1 note  demi-point	<b>Modul TE</b>  Note min. 4.0

Si le module TE est absolvé avant le module ME, l'examen théorie peut être passer dans le module ME.

Le module TE constitue une certification partielle dans le cadre de la formation «Aspirant SSSA».

#### 4.5.1. Examen des disciplines techniques / module TE

##### MODULE TE, SKI Matériel à choix

Nr.	Discipline	Description
1	Descente dans la ligne de pente avec les skis parallèles - Descente dans la ligne de pente en chasse-neige - Chasse-neige tournants	Progression: -Glisser dans la ligne de pente skis parallèles -Contrôler la vitesse en chasse-neige -Enchaîner des chasse-neige tournants
2	Virages parallèles dérapés / coupés	Réaliser des virages dérapés en maintenant les skis en position parallèle puis passer à des virages coupés en maintenant les skis en position parallèle
3	Virages courts	Exécuter des virages courts sur piste raide avec un changement d'axe
4	Virages parallèles en neige non préparée	Réaliser une série de virages en maintenant les skis parallèles dans une neige non préparée (différents rayons)
5	Pas tournant - Pas de patineur	Changer de direction par une succession de pas divergents (pas tournant en forme de «S»), et transition vers des pas de patineur avec et sans poussée des bâtons (accélération visible)
6	Descente dans la ligne de pente avec les skis parallèles dans les bosses et dépressions	Maintenir les skis à plat et au contact de la neige lors d'une descente dans la ligne de pente rythmée par des bosses et des dépressions (1 passage)
7	Maîtrise de pente	Descente attractive et dynamique sur une piste difficile et variée (variation de la vitesse, du rayon et du rythme). Intégration de quatre virages parallèles en « switch » avec changement (180°) libre.
8	Slalom géant	2 manches chronométrées, la meilleure manche compte (environ 35-40 s)

#### Notation n° 8:

Messieurs	Dames	Note
≤ 2,5 %	≤ 7,5 %	= 6.0
> 2,5 % bis 5,0 %	> 7,5 % bis 10,0 %	= 5.5
> 5,0 % bis 7,5 %	> 10,0 % bis 12,5 %	= 5.0
> 7,5 % bis 10,0 %	> 12,5 % bis 15,0 %	= 4.5
> 10,0 % bis 12,5 %	> 15,0 % bis 17,5 %	= 4.0
> 12,5 % bis 15,0 %	> 17,5 % bis 20,0 %	= 3.5
> 15,0 % bis 17,5 %	> 20,0 % bis 22,5 %	= 3.0
> 17,5 % bis 20,0 %	> 22,5 % bis 25,0 %	= 2.5
> 20 %	> 25,0 %	= 2.0
Disqualification		= 2.0
Le participant n'était pas au départ		= 1.0

La descente est chaque fois effectuée, au début et à la fin de chaque manche, par 2 experts. La moyenne des 4 temps des coureurs étalons (les 2 temps du début et les 2 temps de la fin de la compétition) fixe le temps de référence pour chaque manche. La différence (en %) entre le temps de référence et le temps de course personnel fournit la note. Combinaison de compétition interdit.

Les notes sont additionnées pour former des points. Pour réussir l'examen, le candidat doit avoir obtenu le **minimum de points** suivant:

<b>Aspirant Ski</b>	<b>Total 32 points</b>	(correspond à la note 4.0)
<b>Comme module ZG Ski</b>	<b>Total 28 points</b>	(correspond à la note 3.5)
<b>Maximum possible</b>	<b>Total 48 points</b>	(corresp. à la note 6.0)

**MODUL TE, SNOWBOARD Matériel à choix**

N°	Discipline	Description
1	Basic Turn dérapé	Environ 4 virages normaux avec courtes traversées; même chose en arrière (switch)
2	Basic Turn carvé	Environ 4 virages carvés dynamiques, virages finis et enchaînés; même chose en arrière (switch)
3	Maîtrise de pente	Employ de toutes les familles de formes adaptés au terrain
4	Tricks sur piste	Les éléments sont jugés individuellement (possibilité de s'arrêter entre deux) <ul style="list-style-type: none"> <li>• Valses (rotation backside et frontside, rotation de 360° – arrêt)</li> <li>• Noseturn / Switch Noseturn (rotation frontside et backside)</li> <li>• Nosespin ou Tailspin</li> </ul>
5	Formes de sauts sur piste	Les éléments sont jugés individuellement (possibilité de s'arrêter entre deux) <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ollie (l'un sur la carre des orteils/l'autre sur la carre des talons), n'ollie (Fullbase)</li> <li>• 4x180° sautés par ollie/n'ollie</li> <li>• 1x360° sauté par ollie/n'ollie</li> </ul>
6	Formes de sauts sur kicker	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Basic air</li> <li>• Grab air</li> </ul>
7	Formes Combi (Box)	Straight Box avec petit Gap entre décollage et Box <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fifty / Fifty Slide</li> <li>• Backside Boardslide</li> </ul>
8	Géant (SG))	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chronométré</li> <li>• 2 épreuves, la meilleure des deux compte</li> </ul>

**Notation n° 8:**

Messieurs	Dames	Note
≤ 2,5 %	≤ 7,5 %	= 6.0
> 2,5 % bis 5,0 %	> 7,5 % bis 10,0 %	= 5.5
> 5,0 % bis 7,5 %	> 10,0 % bis 12,5 %	= 5.0
> 7,5 % bis 10,0 %	> 12,5 % bis 15,0 %	= 4.5
> 10,0 % bis 12,5 %	> 15,0 % bis 17,5 %	= 4.0
> 12,5 % bis 15,0 %	> 17,5 % bis 20,0 %	= 3.5
> 15,0 % bis 17,5 %	> 20,0 % bis 22,5 %	= 3.0
> 17,5 % bis 20,0 %	> 22,5 % bis 25,0 %	= 2.5
> 20 %	> 25,0 %	= 2.0
Disqualification		= 2.0
Disqualification		= 1.0

La descente est chaque fois effectuée, au début et à la fin de la compétition, par 2 experts. La moyenne des meilleurs temps de la première et de la dernière descente donne le temps de base. Les suppléments suivants en % sont ajoutés au temps de base:

Les notes sont additionnées pour former des points. Pour réussir l'examen, le candidat doit avoir obtenu le **minimum de points** suivant:

<b>Aspirant Snowboard</b>	<b>Total 32 points</b>	(correspond à la note 4.0)
<b>Comme module ZG Snowboard</b>	<b>Total 28 points</b>	(correspond à la note 3.5)
<b>Maximum possible</b>	<b>Total 48 points</b>	(corresp. à la note 6.0)

**MODUL TE, SKI DE FOND** Matériel à choix, sauf pour les disciplines classiques qui requièrent des skis avec aide de montée préparée ou mécanique. Pas du pat. = Pas du patineur

N°	Discipline	Description
1	Pas alternatif	A la montée (équipement classique)
2	a) Poussée simultanée des deux bâtons b) Pas tournant	A la descente et à la montée (équipement classique)
3	a) Pas de un b) Monter	A la montée (équipement classique)
4	a) Pas du pat. un-un b) Pas du pat. un-deux	A la descente et à la montée (équipement de skating)
5	a) Pas du pat. asymétr. b) Pas du pat. alternatif	A la montée (équipement de skating)
6	a) P. du pat. sans engagement des bâtons b) Demi-pas du pat.	A la descente et à la montée (équipement de skating)
7	Formes de glisse, de freinage et de virage	Formes de glisse, de freinage et de virage
8	Compétition	«Duathlon»: 1 <sup>er</sup> tour classique, changement de matériel, 2 <sup>e</sup> tour skating, chronométrage, 1 tour d'environ 4 km

**Notation n° 8:**

Messieurs	Dames	Note
≤ 5,0 %	≤ 15,0 %	= 6.0
> 5,0 % bis 10,0 %	> 15,0 % bis 20,0 %	= 5.5
> 10,0 % bis 15,0 %	> 20,0 % bis 25,0 %	= 5.0
> 15,0 % bis 20,0 %	> 25,0 % bis 30,0 %	= 4.5
> 20,0 % bis 25,0 %	> 30,0 % bis 35,0 %	= 4.0
> 25,0 % bis 30,0 %	> 35,0 % bis 40,0 %	= 3.5
> 30,0 % bis 35,0 %	> 40,0 % bis 45,0 %	= 3.0
> 35,0 % bis 40,0 %	> 45,0 % bis 50,0 %	= 2.5
> 40,0 %	> 50,0 %	= 2.0
Disqualification		= 2.0
Le participant n'était pas au départ		= 1.0

Le temps de base est défini par le meilleur temps des hommes; il donne la note de 6. La différence (en %) entre le temps de base et le temps personnel définit les notes.

Les notes sont additionnées pour former des points. Pour réussir l'examen, le candidat doit avoir obtenu le **minimum de points** suivant:

<b>Aspirant Ski de fond</b>	<b>Total 32 points</b>	(correspond à la note 4.0)
<b>Comme module ZG Ski de fond</b>	<b>Total 28 points</b>	(correspond à la note 3.5)
Maximum possible	Total 48 points	(corresp. à la note 6.0)

**MODUL TE, TÉLÉMARK Matériel à choix, bâtons de skating en plus**

N°	Discipline	Description
1	Du virage par rotation au virage par extension	Après 4 virages, passage au type de virage suivant. Progression visible
2	Descente dans la ligne de pente en position télémark dans les bosses et dépressions	Descente dans la ligne de pente en position télémark avec les skis à plat
3	Virages courts	Virages courts sur pente raide
4	Hors piste	Descente dans la neige non préparée avec des rayons de virage différents, en s'adaptant au terrain Matériel: DVA, sonde et pelle
5	Skating 1:1 et 1:2	Passer du skating 1:1 à 1:2 avec changement de côté (1:2 sur les deux côtés)
6	Switch Telemark	Descendre en Switch télémark
7	Maîtrise de pente	Descente attractive et dynamique sur piste irrégulière
8	Slalom géant	2 manches chronométrées, avec 1 saut (environ 50 secondes). La meilleure manche est retenue

**Notation n° 8:**

Messieurs	Dames	Note
≤ 2,5 %	≤ 7,5 %	= 6.0
> 2,5 % bis 5,0 %	> 7,5 % bis 10,0 %	= 5.5
> 5,0 % bis 7,5 %	> 10,0 % bis 12,5 %	= 5.0
> 7,5 % bis 10,0 %	> 12,5 % bis 15,0 %	= 4.5
> 10,0 % bis 12,5 %	> 15,0 % bis 17,5 %	= 4.0
> 12,5 % bis 15,0 %	> 17,5 % bis 20,0 %	= 3.5
> 15,0 % bis 17,5 %	> 20,0 % bis 22,5 %	= 3.0
> 17,5 % bis 20,0 %	> 22,5 % bis 25,0 %	= 2.5
> 20 %	> 25,0 %	= 2.0
Disqualification		= 2.0
Le participant n'était pas au départ		= 1.0

La descente est chaque fois effectuée, au début et à la fin de chaque manche, par 2 experts. La moyenne des 4 temps des coureurs étalons (les 2 temps du début et les 2 temps de la fin de la compétition) fixe le temps de référence pour chaque manche. La différence (en %) entre le temps de référence et le temps de course personnel fournit la note. Combinaison de compétition interdit.

Les notes sont additionnées pour former des points. Pour réussir l'examen, le candidat doit avoir obtenu le **minimum de points** suivant:

<b>Aspirant Télémark</b>	<b>Total 32 points</b>	(correspond à la note 4.0)
<b>Comme module ZG Télémark</b>	<b>Total 28 points</b>	(correspond à la note 3.5)
<b>Maximum possible</b>	<b>Total 48 points</b>	(corresp. À la note 6.0)

## 4.6. Degré Instructeur, module Deuxième engin (ZG)

**Durée du cours: jour d'arrivée + 5 jours**

Remarques:

- Le module Méthodologie (ME) réussi sur un deuxième engin avec au minimum la note 4.0, ainsi que le module Technique (TE) réussi sur un deuxième engin, avec au minimum la note 4.0 en théorie et la note 3.5 en pratique, sont aussi reconnus comme module Deuxième engin (ZG). Les aspirants peuvent directement accéder à un module ME ou TE comme deuxième engin (ZG). Les candidats qui ne disposent pas du titre «Aspirant» doivent, avant d'accéder au module ME ou TE comme deuxième engin (ZG), prouver qu'ils ont suivi une formation d'admission (ZA) sur le deuxième engin souhaité.

### Compétences

- Le participant est en mesure d'enseigner à des novices.
- Le participant connaît les propriétés du deuxième engin et est capable de tirer des parallèles, en matière de mouvements, entre celui-ci et le premier engin.

Objectifs d'apprentissage selon directives	Durée d'apprent. 27 h dont - 35 h de cours - 5 h autres	Contenus	Pratique / Exercices	Documentation / Tâches	Experts / Conférenciers	Taxonomie
Le participant maîtrise les formes techniques jusqu'au niveau avancé et peut les reproduire dans des conditions simples et sans compromettre la sécurité.	16	- Modèle de performance - Concept technique	Enseignement Entraînement	- MF Vol. 1 - MF Vol. 2, 3, 4 ou 5	Chef de classe	K2: Comprendre K3: Appliquer
Le participant peut démontrer les formes techniques de manière didactique.	6	- Concept technique - Organisation des démonstrations	Entraînement Vidéo	- MF Vol. 2, 3, 4 ou 5	Chef de classe	K2: Comprendre K3: Appliquer
Le participant maîtrise les aspects de la sécurité et du matériel nécessaires à l'enseignement aux novices et est capable de les appliquer.	2	- Sécurité: règles de la FIS - Installations de transport: règles de l'OITAF - Connaissances du matériel - Degrés de danger d'avalanche	Enseignement	- MF Vol. 1 - Vol. 2, 3, 4 ou 5 - Règles de la FIS/SKUS - Cartes degrés d'avalanche	Chef de classe	K3: Appliquer K3: Appliquer K2: Comprendre K2: Comprendre
Le participant peut expliquer les aspects essentiels de l'enseignement aux novices du point de vue de l'apprenant et de l'enseignant et les adapter à des situations nouvelles.	16	- Concept pédagogique - Concept méthodologique - Enseignement (PEAK)	Enseignement Enseignement Modèles de leçons parmi les candidats	- MF Vol. 1 - MF Vol. 2, 3, 4 ou 5	Chef de classe	K2: Comprendre K2: Comprendre K3: Appliquer

Examen Module ZG		PRATIQUE ET THEORIE	
Partie de l'examen	Forme d'examen Critère d'évaluation	Notes finales	Qualification obtenue
Pratique: Technique	<b>Examen pratique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 formes</li> </ul> Critères d'évaluation: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonctions des engins</li> <li>• Structures de mouvement</li> <li>• Diversité des formes</li> </ul>	3 notes Quart de point	<b>Critère d'admission au Cours d'instructeur</b>  La moyenne des notes ne doit pas être inférieure à 4.0
Pratique: Leçon	<b>1<sup>ère</sup> partie : pratique de l'enseignement</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Durée: 20 minutes</li> <li>• Leçon donnée à un groupe de participants au cours (groupe d'apprentissage: débutants/avancés)</li> <li>• Dans sa langue maternelle</li> </ul> Critères d'évaluation: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Compétences spécifiques à la discipline</li> <li>• Compétences méthodologiques</li> <li>• Compétences sociales</li> <li>• Compétences individuelles</li> </ul>	4 notes Demi-point	La moyenne des notes ne doit pas être inférieure à 4.0
Théorie	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Durée : jusqu'à 60 min</li> <li>▪ Par écrit, travail individuel</li> <li>• Catalogue de questions sur les manuels SSSA vol. 2, 3, 4 et 5, les exposés tenus et les exercices pratiques</li> </ul>	1 note  Demi-point	La moyenne des notes ne doit pas être inférieure à 4.0

#### Autres formations reconnues comme formations «Deuxième engin»

- Formation d'admission (ZA avec examen) comme «Kids Instructor Ski» ou «Kids Instructor Snowboard»
- Cours de moniteur Jeunesse+Sport Ski, Snowboard ou Ski de fond

#### 4.6.1. Examen des formes techniques / module ZG

##### MODULE ZG, SKI Matériel à choix

N°	Forme	Description
1	Glisser dans la ligne de pente en chasse neige – Chasse-neige tournant	<ul style="list-style-type: none"><li>• Contrôle de la vitesse en position chasse neige dans la ligne de pente</li><li>• Chasse-neige tournant sur les carrés intérieurs</li></ul>
2	Pas tournants	<ul style="list-style-type: none"><li>• Changement de direction par un déplacement divergent des skis vers l'aval et l'amont (Pas tournant en forme de S)</li></ul>
3	Virages parallèles	<ul style="list-style-type: none"><li>• Virages arrondis ou coupés avec les skis parallèles</li><li>• Enchaînements des virages (phases visibles)</li></ul>

##### MODULE ZG, SNOWBOARD Matériel à choix

N°	Forme	Description
1	Virage par rotation	4 virages normaux avec courtes traversées; même chose en arrière (switch)
2	Tricks sur piste	Les éléments sont jugés individuellement (possibilité de s'arrêter entre deux) <ul style="list-style-type: none"><li>• 2 valse</li><li>• Noseturn / Switch Noseturn</li></ul>
3	Ollie	Sauts sur la piste par ollie

**MODULE ZG, SKI DE FOND** Matériel à choix, sauf pour les disciplines classiques qui requièrent des skis avec aide de montée préparée ou mécanique

N°	Forme	Description
1	Formes de déplacement classiques	Parcours avec portions balisées pour: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas alternatif</li> <li>• Poussée simultanée des deux bâtons</li> <li>• Pas de un</li> <li>• Monter</li> </ul>
2	Skating	Parcours avec portions balisées pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas du patineur un-deux (1:2)</li> <li>• Pas du patineur un-un (1:1)</li> <li>• Changement de côté en 1:2 ou pas du patineur asymétrique</li> <li>• Monter</li> </ul>
3	Descente	Piste de descente avec portions délimitées par des fanions pour: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chasse-neige</li> <li>• Chasse-neige tournant</li> <li>• Virage en chasse-neige</li> <li>• Virage parallèle</li> </ul>

**MODULE ZG, TÉLÉMARK** Matériel à choix

N°	Forme	Description
1	Du virage par rotation au virage par extension	Après 4 virages, passage au type de virage suivant. Progression visible
2	Valse	4 vales exécutées l'une à la suite de l'autre, de manière fluide
3	Maîtrise de pente	Descente attractive et dynamique sur piste variée

## 4.7. Degré Instructeur, module Sécurité et sauvetage (SR)

Durée du cours: jour d'arrivée + 3 jours

### Compétences

- Le participant est en mesure de procéder à un sauvetage en cas d'avalanche.

Objectifs d'apprentissage selon les directives	Durée d'apprent. 27 h dont - 24 h de cours - 3 h autres	Contenus	Pratique / Exercices	Documentation / Tâches	Experts / Conférenciers	Taxonomie
Le participant connaît le matériel spécifique et sait l'utiliser.	4	- Equipement de randonnée - Usage de la carte et de moyens d'orientation - Orientation sur le terrain avec ressources extérieures	Enseignement	- MF Vol. 7, - Cartes - Fiches de travail	Conférencier Chef de classe	K3: Appliquer
Le participant est capable d'interpréter les prévisions de la météo et le bulletin d'avalanches.	5	- Météorologie - Bulletin d'avalanches - Grille d'évaluation	Enseignement	- MF Vol. 7	Conférencier Chef de classe	K2: Comprendre
Le participant connaît les bases de la préparation de randonnées et de variantes/excursions en hors-piste.	4	- Processus PEAK - Formule 3x3	Enseignement	- MF Vol. 7	Conférencier Chef de classe	K2: Comprendre
Le participant est en mesure d'effectuer le sauvetage de ses camarades. Il peut être engagé lors de sauvetages organisés.	13	- Recherche de personnes ensevelies au moyen d'un DVA, d'une sonde, d'une pelle - Mesures de sauvetage: sauvetage, premiers secours	Enseignement Exemples de cas	- MF Vol. 7	Conférencier Chef de classe	K3: Appliquer
Le participant connaît les dispositions légales en vigueur.	1	- Lois	Enseignement	- MF Vol. 7	Conférencier Chef de classe	K2: Comprendre

Examen Module SR			
PRATIQUE ET THEORIE			
Partie	Forme d'examen Critère d'évaluation	Notes finales	Qualification obtenue
Pratique	<b>Examen pratique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Recherche au moyen d'un DVA (sonde)</li> </ul>	1 note  Quart de point	<b>Critère d'admission au Cours d'Instructeur</b>  Le total des notes ne doit pas être inférieur à 4.0
Théorie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Durée maximum de 60 minutes</li> <li>Par écrit, travail individuel</li> <li>Catalogue de questions sur le manuel SSSA volume 7 «Hors-piste et randonnée», les exposés tenus et les exercices pratiques</li> </ul>	1 Note  Demi-point	

#### Remarque

Le module SR constitue un critère d'admission au Cours d'Instructeur et peut être passé sur les engins suivants:

- Skis de randonnée ou
- Snowboard avec raquettes ou
- Skis de Télémark

La conduite d'hôtes lors de variantes/excursions en hors-piste est soumise à la législation et aux réglementations du canton où elle est exercée.

## 4.8. Degré Instructeur, Cours d'instructeur (IK), module méthodologie et technique

Durée du cours: jour d'arrivée + 14 jours

### Compétences

- Le participant maîtrise les dimensions théoriques et pratiques des «Concepts clés des sports de neige en Suisse» et est capable de les appliquer et de les mettre en œuvre au sein des groupes «Débutants/Avancés/Experts».

Objectifs d'apprentissage selon les directives	Durée d'apprent. 120 h dont - 100 h de cours - 20 h autres	Contenus	Pratique / Exercices	Documentation / Tâches	Experts / Conférenciers	Taxonomie
Le participant maîtrise les éléments techniques jusqu'au niveau Expert et peut les reproduire sur un terrain difficile.	35	- Concept technique	Entraînement Vidéo	- Vol. 2,3,4 ou 5/2010	Chef de classe	K4: Analyser
Le participant peut montrer aux élèves de niveau Débutant/Avancé/Expert les éléments techniques de manière pédagogiquement efficace.	30	- Concept technique - Organisation de la démonstration	Modèles leçons Entraînement Vidéo	- Vol. 2,3,4 ou 5/2010	Chef de classe	K6: Evaluer
Le participant maîtrise les facteurs importants pour l'enseignement et l'apprentissage et sait les mettre en pratique.	3	- Contact avec les hôtes - Communication - Enseignement	Enseignement	- Vol. 1/2010 - Vol. 2,3,4 ou 5/2010	Conférencier	K3: Appliquer
Le participant est capable de planifier systématiquement, évaluer, réaliser et contrôler son enseignement.	40	- Concept méthodologique	Modèles de leçons, Modèles de leçons	- Vol. 2,3,4 ou 5/2010	Chef de classe	K6: Evaluer
Le participant est capable d'expliquer les facteurs qui influent sur la performance sportive.	2	- Théorie de l'entraînement	Enseignement	- Vol. 1/2010	Conférencier	K3: Appliquer
Le participant a des connaissances approfondies sur la sécurité et sait comment réagir face au danger.	5	- Sécurité: règles FIS - Remontées mécaniques - Connaissance du matériel - Degrés de danger d'avalanche	Modèles de leçons	- Règles FIS/SKUS/OITAF - Cartes degrés d'avalanche	Chef de classe	K3: Appliquer
Le participant connaît les structures nationales de la formation dans les sports de neige et les institutions internationales auxquelles elles sont soumises.	2	- Structure de la fédération - Membre de SSSA	Enseignement	- Vol. 1/2010	Conférencier	K1: Savoir
Le participant connaît les droits fondamentaux d'un guide commercial, ainsi que les principaux rapports touristiques.	3	- Loi et réglementations	Enseignement	- Vol. 1/2010	Conférencier	K3: Appliquer

Examen Module IK	ENSEIGNEMENT		
Partie de l'examen	Forme d'examen Critère d'évaluation	Notes finales	Qualification obtenue
Leçon	<b>1<sup>re</sup> partie: Leçon</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Durée: 45 - 60 minutes</li> <li>Classe de clients (si possible)</li> <li>Niveaux: débutants à experts</li> <li>Dans la langue du candidat et dans la langue des clients</li> </ul> Critères d'évaluation: <ul style="list-style-type: none"> <li>Compétences spécifiques à la discipline</li> <li>Compétences méthodologiques</li> <li>Compétences sociales</li> <li>Compétences individuelles</li> </ul>	4 notes  demi-point	<b>Instructor (ski, snowboard, ski de fond ou télémark)</b>  La moyenne des notes ne doit pas être inférieure à 4.0
	<b>2<sup>e</sup> partie: examen oral</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Durée: 20 minutes</li> <li>Analyse de séquences vidéos</li> <li>Généralités</li> </ul> Critères d'évaluation: <ul style="list-style-type: none"> <li>Pédagogie</li> <li>Méthodologie</li> <li>Technique</li> <li>Généralités</li> </ul>	4 notes  demi-point	La moyenne des notes ne doit pas être inférieure à 4.0

Examen Module IK	TECHNIQUE, THÉORIE		
Partie de l'examen	Forme d'examen Critère d'évaluation	Notes finales	Qualification obtenue
<b>Disciplines techniques</b>  Détails des disciplines voir les pages suivantes	Critères d'évaluation: <ul style="list-style-type: none"> <li>Fonctions des engins</li> <li>Structures de mouvement</li> <li>Disciplines</li> <li>Temps (seul. lors d'une compétition)</li> </ul>	11 - 12 notes  quart de point	<b>Instructor (ski, snowboard, ski de fond ou télémark)</b>  La moyenne des notes ne doit pas être inférieure à 4.0
<b>Théorie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Durée: maximum 60 min</li> <li>Par écrit</li> <li>Matière: modules ME, TE, IK</li> </ul> Thèmes: <ul style="list-style-type: none"> <li>Pédagogie</li> <li>Méthodologie</li> <li>Technique</li> <li>Généralités</li> </ul>	1 note  demi-point	Note min. 4.0

#### 4.8.1. Examen des disciplines techniques / module IK

##### MODULE IK, SKI Matériel à choix

N°	Discipline	Description
1	Descente dans la ligne de pente avec skis parallèles – Chasse-neige freinant, tournant – Virage chasse-n.	Progression: - Glisser dans la ligne de pente skis parallèles - Contrôler la vitesse en chasse-neige - Enchaîner des chasse-neige tournants - Combiner avec les virages chasse-neige
2	Virages parallèles	Réaliser des virages adaptés à des couloirs tracés sur une piste de différentes déclivités en maintenant les skis en position parallèle.
3	Virages courts – Virages courts de compétition	Progression: - Exécuter des virages courts sur piste raide - Virage court de compétition sur un terrain devenant moins raide
4	Variante du virage coupé (carving)	3 des 4 variantes du virage coupé dans une descente (body carve obligatoire), sans bâtons
5	Variante du virage court	4 des 5 variantes du virage courts enchaînées (1/4 – 1/4 – 1/4 – 1/4)
6	Slope Tricks	Virages parallèles „Switch“: plusieurs virages dérapés et/ou coupé avec un changement de rayon et trois changements de direction différents. P.e. Nose/Tail Turn, Nose / Tail Pop, Suédois 180°, 180°, Power Slide etc. Départ et prise de vitesse en avant
7	Maîtrise de pente en neige non préparée	Réaliser une série de virages en maintenant les skis parallèles dans une neige non préparée. Possibilités d'intégrer des sauts et des tricks.
8	Virages courts dans les bosses	Réaliser des virages courts dynamiques dans les bosses
9	Saut freestyle	Saut freestyle sur „kicker“ de snowpark rouge (flat 6-7- mètres)
10	Saut groupé	Déclenchement dynamique, phase de vol groupé sur „flat table“ env. 20m
11	Slalom géant = ISIA Technical Test	2 manches chronométrées, la meilleure manche compte (environ 50 s, +/- 10%)
12	Slalom	2 manches chronométrées, la meilleure manche compte (environ 35 portes)

#### Notation pour les n° 11 et 12:

Messieurs	Dames	Note
≤ 2,5 %	≤ 7,5 %	= 6.0
> 2,5 % bis 5,0 %	> 7,5 % bis 10,0 %	= 5.5
> 5,0 % bis 7,5 %	> 10,0 % bis 12,5 %	= 5.0
> 7,5 % bis 10,0 %	> 12,5 % bis 15,0 %	= 4.5
> 10,0 % bis 12,5 %	> 15,0 % bis 17,5 %	= 4.0
> 12,5 % bis 15,0 %	> 17,5 % bis 20,0 %	= 3.5
> 15,0 % bis 17,5 %	> 20,0 % bis 22,5 %	= 3.0
> 17,5 % bis 20,0 %	> 22,5 % bis 25,0 %	= 2.5
> 20 %	> 25,0 %	= 2.0
Disqualification		
Le participant n'était pas au départ		

**ISIA-Technical-Test** (compétition en slalom géant) = Examen n° 11:  
Deux coureurs étalons (50 points FIS +/- 10%) descendent la piste au début et à la fin de la manche. La moyenne des 4 temps des coureurs étalons (les 2 temps du début et les 2 temps de la fin) fixe le temps de référence pour chaque manche. Pour réussir le test, le temps de référence ne doit pas être dépassé de plus de 12.5%, pour les aspirants et 17.5% pour les aspirantes. La différence (en %) entre le temps de référence et le temps de course personnel fournit la note. Combinaison de compétition permet.  
(A partir du 01.06.2014, la réussite du test technique de l'ISIA constitue un critère d'admission à l'examen professionnel fédéral. Pour toute autre information, consulter le Règlement sur la norme minimum ISIA pour le timbre de ISIA et l'ISIA Card).

**Examen n° 12** (compétition en slalom):  
La descente est chaque fois effectuée, au début et à la fin de la manche, par 2 experts. La moyenne des deux meilleurs temps de la première et de la dernière descente donne le temps de base. Les suppléments suivants en % sont ajoutés au temps de base.

Les notes sont additionnées pour former des points. Pour réussir l'examen, le candidat doit avoir obtenu le **minimum de points** suivant:

Instructor	Total 48 points	(correspond à la note 4.0)
Ski		
Maximum possible	Total 72 points	(corresp. à la note 6.0)

**MODULE IK, SNOWBOARD Matériel à choix**

N°	Discipline	Description
1	Virage par extension carvé	Virages dynamiques exécutés sur la carre; 6 virages avec accent sur l'extension lors du déclenchement
2	Virage par flexion carvé	Virages dynamiques exécutés sur la carre; 6 virages avec accent sur la flexion lors du déclenchement
3	Variante du virage court	Descente avec 3 variantes différentes: - Variante prérotation/co-rotation - Variante co-rotation/contre-rotation - Variante switch
4	Slopetricks	Présentation étendu sur piste avec tricks tels que: nose/tail turns, slides, ollies, spins, vases et combinaisons
5	Off-Piste	Descente sur terrain non préparé avec différents virages, sauts, tricks, etc. Matériel: DVA, sonde et pelle
6	Straight Air	2 sauts avec plusieurs éléments de style sur kicker
7	Formes Combi (Box)	Combinaison entre trick de saut sur le box, boxtrick et trick de décollage
8	Bosses	Virages adaptés dans un terrain très bosselé
9	Pipe Run	a) Basic run b) Pipe run avec grab (2 sur frontside wall et backside wall, le reste est libre)
10	Variante Spin	Spin (frontside ou backside), 2 sauts sur kicker
11	Boardercross	Départ individuel, chronométré; 2 manches, la meilleure compte

**Notation n° 11:**

Messieurs	Dames	Note
≤ 2,5 %	≤ 7,5 %	= 6.0
> 2,5 % bis 5,0 %	> 7,5 % bis 10,0 %	= 5.5
> 5,0 % bis 7,5 %	> 10,0 % bis 12,5 %	= 5.0
> 7,5 % bis 10,0 %	> 12,5 % bis 15,0 %	= 4.5
> 10,0 % bis 12,5 %	> 15,0 % bis 17,5 %	= 4.0
> 12,5 % bis 15,0 %	> 17,5 % bis 20,0 %	= 3.5
> 15,0 % bis 17,5 %	> 20,0 % bis 22,5 %	= 3.0
> 17,5 % bis 20,0 %	> 22,5 % bis 25,0 %	= 2.5
> 20 %	> 25,0 %	= 2.0
Disqualification		= 2.0
Le participant n'était pas au départ		= 1.0

La descente est chaque fois effectuée, au début et à la fin de la compétition, par 2 experts. La moyenne des meilleurs temps de la première et de la dernière descente donne le temps de base. Les suppléments suivants en % sont ajoutés au temps de base.

Les notes sont additionnées pour former des points. Pour réussir l'examen, le candidat doit avoir obtenu le **minimum de points** suivant:

<b>Instructor</b>	<b>Total 44 points</b>	(correspond à la note 4.0)
<b>Snowboard</b>		
Maximum possible	Total 66 points	(corresp. à la note 6.0)

**MODUL IK, SKI DE FOND** Matériel à choix, sauf pour les disciplines classiques qui requièrent des skis avec aide de montée préparée ou mécanique.

N°	Discipline	Description
1	Variante technique classique	Variante définie de passages techniques, pas spéciaux ou formes de compétition
2	Variante technique de skating	Variante définie de passages techniques, pas spéciaux ou formes de compétition
3	Variante mode de glisse	Variante définie à partir des modes de glisse
4	Explication technique Technique classique	Explication du mouvement avec démonstration
5	Explication technique Technique de skating	Explication du mouvement avec démonstration
6	Explication technique Mode de glisse	Explication du mouvement avec démonstration
7	Parcours technique classique	200-300 m, adaptations au terrain
8	Parcours technique de skating	200-300 m, adaptations au terrain
9	Descente et montée	Changements de direction sur la piste, technique libre
10	Ski-Cross skating	Chronométré, un passage en technique libre, durée: environ 5 min
11	Ski-Cross classique	Chronométré, un passage en technique classique, durée: environ 5 min

**Notation pour les n° 10 et 11:**

Messieurs	Dames	Note
≤ 5,0 %	≤ 15,0 %	= 6.0
> 5,0 % bis 10,0 %	> 15,0 % bis 20,0 %	= 5.5
> 10,0 % bis 15,0 %	> 20,0 % bis 25,0 %	= 5.0
> 15,0 % bis 20,0 %	> 25,0 % bis 30,0 %	= 4.5
> 20,0 % bis 25,0 %	> 30,0 % bis 35,0 %	= 4.0
> 25,0 % bis 30,0 %	> 35,0 % bis 40,0 %	= 3.5
> 30,0 % bis 35,0 %	> 40,0 % bis 45,0 %	= 3.0
> 35,0 % bis 40,0 %	> 45,0 % bis 50,0 %	= 2.5
> 40,0 %	> 50,0 %	= 2.0
Disqualification		= 2.0
Le participant n'était pas au départ		= 1.0

Le temps de base est défini par le meilleur temps des hommes; il donne la note de 6.

La différence (en %) entre le temps de base et le temps personnel définit les notes.

Les notes sont additionnées pour former des points. Pour réussir l'examen, le candidat doit avoir obtenu le **minimum de points** suivant:

<b>Instructeur</b>	<b>Total 44 points</b>	(correspond à la note 4.0)
<b>Ski de Fond</b>		
Maximum possible	Total 66 points	(corresp. à la note 6.0)

**MODUL IK, TÉLÉMARK** Matériel à choix, bâtons de skating en plus

N°	Discipline	Description
1	Du virage par rotation au virage par extension au virage par bascule	Après 4 virages, passage au type de virage suivant. Progression visible
2	Virages courts	Virages courts sur piste raide
3	Couloir	Suivre un parcours défini en adaptant les virages. (Déclivité variable de la pente)
4	Maîtrise de pente	Descente attractive et dynamique sur piste irrégulière et difficile (variations de la vitesse, du rayon et du rythme)
5	Hors-Piste	Descente dans la neige non préparée avec des rayons de virage différents, en s'adaptant au terrain. Matériel: DVA, sonde et pelle
6	Virage coupé	Descente en virage coupé sur piste irrégulière et difficile avec démonstration d'au moins deux variantes du virage coupé
7	Slope Style	Slope Style sur piste irrégulière avec démonstration d'au moins 3 formes de sauts ou combinées
8	Virages dans les bosses	Démonstration dynamique de virages courts dans les bosses
9	Saut en extension ou groupé	Saut en extension avec une phase de vol groupé ou tendue. Atterrissage en position de télémark. (Saut Flat-Table ev. 20 m)
10	Saut Style sur un Kicker	Saut Style avec atterrissage en position de télémark. (Kicker Red Level, Flat ev. 20 m)
11	Slalom géant	2 manches chronométrées, avec 1 saut (environ 50 secondes). La meilleure manche est retenue
12	Sprint Classic	2 manches chronométrées, avec 1 saut (environ 70 secondes, dont 20 secondes de skating). La meilleure manche est retenue.

**Notation pour les n° 11 et 12:**

Messieurs	Dames	Note
≤ 2,5 %	≤ 7,5 %	= 6.0
> 2,5 % bis 5,0 %	> 7,5 % bis 10,0 %	= 5.5
> 5,0 % bis 7,5 %	> 10,0 % bis 12,5 %	= 5.0
> 7,5 % bis 10,0 %	> 12,5 % bis 15,0 %	= 4.5
> 10,0 % bis 12,5 %	> 15,0 % bis 17,5 %	= 4.0
> 12,5 % bis 15,0 %	> 17,5 % bis 20,0 %	= 3.5
> 15,0 % bis 17,5 %	> 20,0 % bis 22,5 %	= 3.0
> 17,5 % bis 20,0 %	> 22,5 % bis 25,0 %	= 2.5
> 20,0 %	> 25,0 %	= 2.0
Disqualification		= 2.0
Le participant n'était pas au départ		= 1.0

La descente est chaque fois effectuée, au début et à la fin de chaque manche, par 2 experts. La moyenne des 4 temps des coureurs étalons (les 2 temps du début et les 2 temps de la fin de la compétition) fixe le temps de référence pour chaque manche. La différence (en %) entre le temps de référence et le temps de course personnel fournit la note. Combinaison de compétition interdit.

Les notes sont additionnées pour former des points. Pour réussir l'examen, le candidat doit avoir obtenu le **minimum de points** suivant:

<b>Instructor</b>	<b>Total 48 points</b>	(correspond à la note 4.0)
<b>Télémark</b>		
Maximum possible	Total 72 points	(corresp. à la note 6.0)

## 4.9. Degré Professeur de sport de neige, module Tourisme et loi dans les sports de (TR)

Durée du cours: 4 jours

### Compétences

- Le participant est capable de générer une plus-value pour le client grâce à ses connaissances de base du tourisme.
- Le participant a conscience de sa responsabilité au sein de la chaîne des services dans le domaine du tourisme et il connaît les principes, les droits et les devoirs vis-à-vis des clients.
- Le participant connaît les principaux facteurs économiques et écologiques influant sur le tourisme et il est capable d'interpréter leur signification et leur action conjointe.

Objectifs d'apprentissage selon les directives	Durée d'apprent. 34 h dont - 28 h de cours - 6 h autres	Contenus	Pratique / Exercices	Documentation / Tâches	Experts / Conférenciers	Taxonomie
Le participant connaît et comprend l'importance de la qualité dans le tourisme et est conscient de sa responsabilité au sein de la chaîne des services dans le domaine du tourisme.	6	- Entreprises de transport - Chaîne de services touristiques - Qualité dans le service	Enseignement Travail en groupe	- MF Vol. 6	Conférencier	K3: Appliquer
Le participant connaît les grandes bases des relations avec les clients et est capable d'adapter sa communication à la situation.	7	- Relations avec les clients - Théories de la communication - Gestion des réclamations - Gagner des clients, ventes actives, fidéliser les clients - Relations avec les médias	Enseignement Exemples de cas	- MF Vol. 6	Conférencier	K3: Appliquer
Le participant comprend les bases essentielles du marketing.	5	- Marketing des services - Processus de marketing - Gestion d'événements	Enseignement Exemples de cas	- MF Vol. 6	Conférencier	K2: Comprendre
Le participant connaît les droits et devoirs fondamentaux d'un guide commercial et est capable de déduire les autres droits et devoirs des directives légales et de les appliquer.	6	- Règlements - Règles de la FIS, de la SKUS et de l'OITAF - Professeur de sport de neige et variantes/excursions en hors-piste - Contrat avec le professeur de sport de neige - Responsabilité et assurance	Enseignement Exemples de cas Workshop	- MF Vol. 6	Conférencier	K3: Appliquer

Objectifs d'apprentissage selon les directives (Suite)	Durée d'apprent. 34 h	Contenus	Pratique / Exercices	Documentation / Tâches	Experts / Conférenciers	Taxonomie
Le participant connaît les organisations touristiques et institutions, ainsi que les biens touristiques de la Suisse.	3	- Acteurs du tourisme suisse - Défis dans le domaine du tourisme - Biens et spécificités de la Suisse - Histoire, associations professionnelles, organisations internationales - Associations des sports de neige et leurs tâches	Enseignement	- MF Vol. 6	Conférencier	K3: Appliquer
Le participant connaît les principales relations entre tourisme et nature en matière d'environnement et est capable de les appliquer à la situation actuelle de la montagne.	7	- Paysages de haute montagne - Évolution climatique - Glaciers, pergélisol - Neige artificielle - Développement durable - Faune et flore des régions de montagne	Enseignement Workshop	- MF Vol. 6	Conférencier	K3: Appliquer

[Remarque: la durée d'apprentissage du module TR est composée comme suit: 14 unités d'exposés de 2 h chacune = 28 h de cours + 3 soirées avec 2 h d'études personnelles chaque fois = 6 h autres = 34 h au total.]

Examen Module TR	THÉORIE		
Partie de l'examen	Forme d'examen Critère d'évaluation	Notes finales	Qualification obtenue
Théorie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Durée: maximum 60 minutes</li> <li>Travail individuel écrit</li> <li>Questions sur les exposés et MF Vol. 6</li> </ul>	1 note  demi-point	<b>Critère d'admission à l'examen professionnel fédéral</b> La moyenne des notes ne doit pas être inférieure à 4.0

## 4.10. Degré Professeur de sport de neige, module Hors-piste et randonnée (VT)

Durée du cours: jour d'arrivée + 6 jours

### Compétences

- Le participant est capable de conduire une classe de sport de neige lors d'une variante/excursion en hors-piste ou d'une randonnée. A cette occasion, il tient compte des conditions météorologiques et d'enneigement et ne compromet pas la sécurité.

Objectifs d'apprentissage selon les directives	Durée d'apprent. 63 h dont - 54 h de cours - 9 h autres	Contenus	Pratique / Exercices	Documentation / Tâches	Experts / Conférenciers	Taxonomie
Le participant connaît le matériel spécifique et sait l'utiliser.	5	- Usage de la carte et de moyens d'orientation - Usage de l'équipement de randonnée - Orientation sur le terrain avec et sans ressources extérieures	Randonnées	- MF Vol. 7 - Cartes - Fiches de travail	Conférencier Chef de classe	K3-K4: Appliquer et Analyser
Le participant sait analyser les situations particulières et prendre les mesures requises. Il peut effectuer des sauvetages.	8	- Recherche de personnes ensevelies au moyen d'une sonde, d'un DVA et d'une pelle - Mesures de sauvetage: aide d'urgence, prem. secours, aide ext.	Exemples de cas	- MF Vol. 7	Conférencier Chef de classe	K3-K4: Appliquer et Analyser
Le participant est capable de planifier des variantes/excursions en hors-piste et des randonnées.	9	- Processus PEAK - Météorologie - Bulletin d'avalanches - Evaluation du danger d'avalanche - Formule 3x3 - Méthode de réduction	Enseignement Randonnées	- MF Vol. 7	Conférencier Chef de classe	K3-K4: Appliquer et Analyser
Le participant est capable de prendre les décisions adéquates avant et pendant les variantes/excursions en hors-piste et les randonnées.	9	- Processus PEAK - Grille d'évaluation - Déroul. d'une prise de décision	Enseignement Randonnées	- MF Vol. 7	Conférencier Chef de classe	K3: Appliquer
Le participant est en mesure de diriger et de réaliser des var./excursions en hors-piste et des randonnées.	27	- Processus PEAK	Randonnées	- MF Vol. 7	Conférencier Chef de classe	K3: Appliquer
Le participant est en mesure de contrôler et de réfléchir sur les variantes/excursions en hors-piste et les randonnées.	4	- Processus PEAK	Enseignement Randonnées	- MF Vol. 7	Conférencier Chef de classe	K6: Evaluer
Le participant connaît les dispositions légales.	1	- Loi	Enseignement	- MF Vol. 7	Conférencier Chef de classe	K3: Appliquer

Examen Module VT	PRATIQUE ET THÉORIE		
Partie de l'examen	Forme d'examen Critère d'évaluation	Notes finales	Qualification obtenue
Pratique	<b>1<sup>re</sup> partie: note d'expérience</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>note d'expérience expert 1</li> <li>note d'expérience expert 2</li> </ul> spécial: après la moitié du cours changement de l'expert 1 à l'expert 2	2 notes  demi-point	<b>Critère d'admission à l'examen profes- sionnel fédéral</b>  La moyenne des notes ne doit pas être infé- rieure à 4.0
	<b>2<sup>e</sup> partie: examen pratique</b> Durée env. 15 minutes <ul style="list-style-type: none"> <li>Questions sur les exposés, MF Vol. 7, et les exercices pratiques</li> </ul>	1 note  demi-point	
Théorie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Durée: maximum 60 min</li> <li>Travail individuel écrit</li> <li>Questions sur les exposés, MF Vol. 7, et les exercices pra- tiques</li> </ul>	1 note  quart de point	

#### Remarque

Le module VT constitue un critère d'admission à l'examen professionnel fédéral et peut être suivi sur un des engins suivants:

- Skis de randonnée ou
- Snowboard avec raquettes ou
- Ski télémark

La conduite d'hôtes lors de variantes/excursions en hors-piste et de randonnées est soumise à la législation et aux réglementations du canton où elle est exercée.

## 4.11. Instructions pour les examens de modules

### Organisation et réalisation

La responsabilité de l'organisation et du déroulement des examens finaux de chaque module incombe au responsable de cours ou à son délégué, c'est-à-dire au chef d'examen.

Si les conditions sont extrêmes (mauvaises conditions météorologiques ou d'enneigement, qualité du terrain inadéquate par exemple), le chef d'examen a le droit d'adapter le mode d'examen et/ou d'utiliser des disciplines de remplacement. Lors de compétitions contre la montre, l'échelle d'évaluation peut également être adaptée.

L'enregistrement des examens avec des moyens électroniques (Vidéo, Son etc.) n'est pas permis.

### Evaluation

Chaque poste d'examen est occupé par deux experts. La moyenne des notes des deux experts donne la note finale (quart de point, demi-point ou points entiers). Ces notes peuvent être soit additionnées, soit former une moyenne qui sera utilisée au moment d'établir la note finale. Détails: voir les examens des modules.

### Echelle des notes

Les performances sont évaluées au moyen d'une échelle de notes allant de 6 à 1. Les notes de 4 et plus désignent des performances suffisantes; les notes en dessous de 4 sont insuffisantes.

Echelle des notes

Note	Qualité de la performance
6	très bonne d'un point de vue qualitatif et quantitatif
5	bonne, répond aux buts fixés
4	répond aux critères minimums
3	faible, incomplète
2	très faible
1	candidat inapte / ne s'est pas présenté à l'examen

L'échelle des notes pour les compétitions chronométrées est précisée dans les examens des modules et spécifique à chaque discipline.

**Echelle de notes pour les examens théoriques** (Note 4 / suffisant = 60% du score maximal atteint)

$$= \frac{\text{points obtenus} \dots \dots \dots \times 5}{\text{points maximum possible}} + 1 = \text{Note finale (arrondie)}$$

La note finale est arrondie (demi-point ou points entiers). P.ex. 4.25 ↗ 4.5; 4.24 ↘ 4.0.

### Exclusion des examens

Est exclue d'un examen toute personne qui:

- utilise des moyens qui ne sont pas autorisés
- enfreint grossièrement la discipline de l'examen
- cherche à tromper les experts.

### **Résultats des examens**

A la fin du cours, toutes les notes distinctes et totales sont communiquées au participant. Chaque participant reçoit un relevé de notes.

Si aucune pause ne sépare la fréquentation des modules ME et TE (ou TE et ME), les résultats des examens de ces modules ne seront communiqués qu'à la fin du cours, c'est-à-dire à la fin de la deuxième semaine de cours. Aucun résultat ne sera annoncé auparavant.

Exception: en cas de modules effectués séparément dans le temps.

Le classement des examens en compétition sera communiqué le jour de l'examen. Il contient des informations générales sur la compétition, le temps de référence, le rang, le nom du candidat, le temps, les notes et la limite entre note suffisante et note insuffisante.

### **Examens à refaire**

Voir chapitre «Répétants».

### **Documents concernant l'examen**

Une fois les examens terminés, tous les documents restent au secrétariat.

### **Frais d'examen**

Sont inclus dans le montant du cours.

### **Voie de recours**

Un recours peut être déposé par écrit contre une décision d'examen négative auprès de la Commission de la formation dans les 7 jours suivant la publication des résultats. Le recours doit indiquer les requêtes et leurs motifs. La décision finale revient à la Commission de la formation.

Pour traiter le recours, des frais administratifs d'un montant de CHF 500.00 seront exigés du recourant.

## 5. STAGES

### 5.1. Stage 1 (P1)

#### Compétences

- Le participant est capable d'enseigner avec succès aux groupes «Débutants / Avancés / Experts».

Objectifs d'apprentissage selon les directives	Durée d'apprentissage au moins 120 h ou 40 jours avec 3 h de cours au moins	Contenus	Pratique / Exercices	Documentation / Tâches	Experts / Conférenciers	Taxonomie
Le participant est capable d'enseigner aux clients de tous niveaux et de tout âge.	60	Expérience de l'enseignement d'hôtes et de jeunes. Travail dans un environnement à but profitable et/ou non profitable.	- Réflexions pratiques - Entraînements	- Vol. 1/2010 - Vol. 2,3,4 ou 5/2010 - Préparations de cours avec évaluations	Directeur d'école Responsable de formation	K4: Analyse
Le participant est capable d'encadrer aux clients de tous niveaux et de tout âge.	60	Comprendre et savoir appliquer de manière consciente l'encadrement des clients dans un environnement commercial et non commercial.	- Réflexions pratiques - Entraînements		Directeur d'école Responsable de formation	K4: Analyse
Le participant est capable de préparer l'enseignement et d'établir et évaluer un plan écrit.	En plus: au moins 12 h de préparation + au moins 8 h de travail en aval	Préparation personnelle, écrite. Réflexion en aval personnelle et dirigée, écrite et orale.	Préparation personnelle		Directeur d'école Responsable de formation	K3: Appliquer

## 5.2. Stage 2 (P2)

### Compétences

- Le participant est capable d'enseigner aux groupes «Débutants / Avancés / Experts».

Objectifs d'apprentissage selon les directives	Durée d'apprentissage au moins 120 h ou 40 jours avec 3 h de cours au moins	Contenus	Pratique / Exercices	Documentation / Tâches	Experts / Conférenciers	Taxonomie
Le participant est capable d'enseigner aux clients de tous niveaux et de tout âge.	60	Expériences d'enseignement d'hôtes payants.	- Réflexions pratiques - Entraînements	- Vol. 1/2010 - Vol. 2,3,4 ou 5/2010	Directeur d'école Responsable de formation	K6: Evaluer
Le participant est capable d'encadrer des clients de tous niveaux et de tout âge.	60	Comprendre et savoir appliquer de manière consciente l'encadrement des clients dans un environnement commercial.	- Réflexions pratiques - Entraînements	- Préparations de cours avec évaluations	Directeur d'école Responsable de formation	K6: Evaluer
Le participant est capable de préparer l'enseignement et d'établir et évaluer un plan écrit..	En plus: au moins 12 h de préparation + au moins 8 h de travail en aval	Préparation personnelle, écrite. Réflexion en aval personnelle et dirigée, écrite et orale.	Préparation personnelle		Directeur d'école Responsable de formation	K5: Synthèse

### 5.3. Instructions pour les stages

Est considérée comme jour de stage une journée comptant 3 heures d'enseignement au minimum. (La participation à une leçon de sport de neige dans une école de sport de neige dirigée par un professeur de degré II au moins et ayant rempli ses devoirs de formation continue peut être comptée comme heure d'activité avec l'accord du responsable de formation.) Sur les 80 journées de stage au total en sports de neige, 40 au moins doivent être accomplies dans une école de sport de neige en suisse.

Des stages interdisciplinaires sont également possibles. (Il est recommandé de faire un maximum de jours de stage dans la discipline principale.)

Type Durée	Période	Proposé par	Remarque	Confirmation
<b>Stage 1 (P1)</b> 40 jours au minimum	Avant le module IK, les jours de stage à partir de la formation de base comptent.	Institutions diverses: <ul style="list-style-type: none"> <li>Ecoles Suisses de Ski et de Snowboard</li> <li>Ecoles Suisses de Ski de fond</li> <li>Activité de formation auprès de: J+S, hautes écoles, universités, associations</li> </ul>	Suivre ce stage est la condition d'admission au module IK	Responsable de formation ayant rempli son obligation de perfectionnement annuellement et reçu sa qualification par le SWISS SNOW EDUCATION POOL.  Remarque : la formation auprès de J+S, qui compte pour le stage 1, doit être justifiée par un extrait de la « biographie » issu de la banque de données de J+S.
<b>Stage 2 (P2)</b> 40 jours au minimum	Les jours de stage comptent à partir du début de la formation de base.	Seulement dans une école de sport de neige commerciale en suisse (dans des cantons divers avec autorisation d'exploitation).	Constitue un critère d'admission à l'examen professionnel fédéral..	Cet extrait doit être commandé par le candidat auprès de l'office J+S cantonal.

## 6. PARTICIPANTS COURS RACCOURCIS

Les personnes qui ont déjà suivi des cours / modules peuvent, si elles le souhaitent, suivre une formation abrégée dans les autres disciplines. Cette formation abrégée peut être suivie durant la même saison que les modules réussis dans la discipline principale.

### **Kids Instructor (moniteur pour enfants) et formations d'admission SSSA (avec examens)**

Il n'est pas possible d'intégrer un cours de moniteur pour enfants en cours de route.

### **Aspirants**

Les Aspirants peuvent accéder aux modules TE (Technique) et ME (Méthodologie) d'autres disciplines.

Accès à l'ouverture du cours du module.

Toutes les parties d'examen du module TE ou ME doivent avoir été réussies.

### **Instructors**

Les Instructors peuvent accéder au module TE (Technique) d'autres disciplines.

Accès à l'ouverture du cours du module.

Après avoir réussi la formation d'Aspirant dans une autre discipline, le candidat peut intégrer en cours de route, c'est-à-dire le 5<sup>ème</sup> jour de cours, le module IK de cette même discipline.

### **Examens pour participants à des cours raccourcis**

Les participants doivent réussir toutes les parties de l'examen de chaque module.

### **Examens de langue étrangère (2<sup>e</sup> langue) pour participants à des cours raccourcis**

Il suffit de passer l'examen de langue étrangère une seule fois.

Les participants cours raccourci qui n'ont pas réussi l'examen de langue lors des cours de moniteur Jeunesse+Sport (module J+S en méthodologie et en technique), doivent rattraper cet examen pour pouvoir être reconnus Aspirants.

### **Recommandation**

Nous recommandons de suivre les modules dans leur totalité.

## 7. FORMATIONS COMPATIBLES

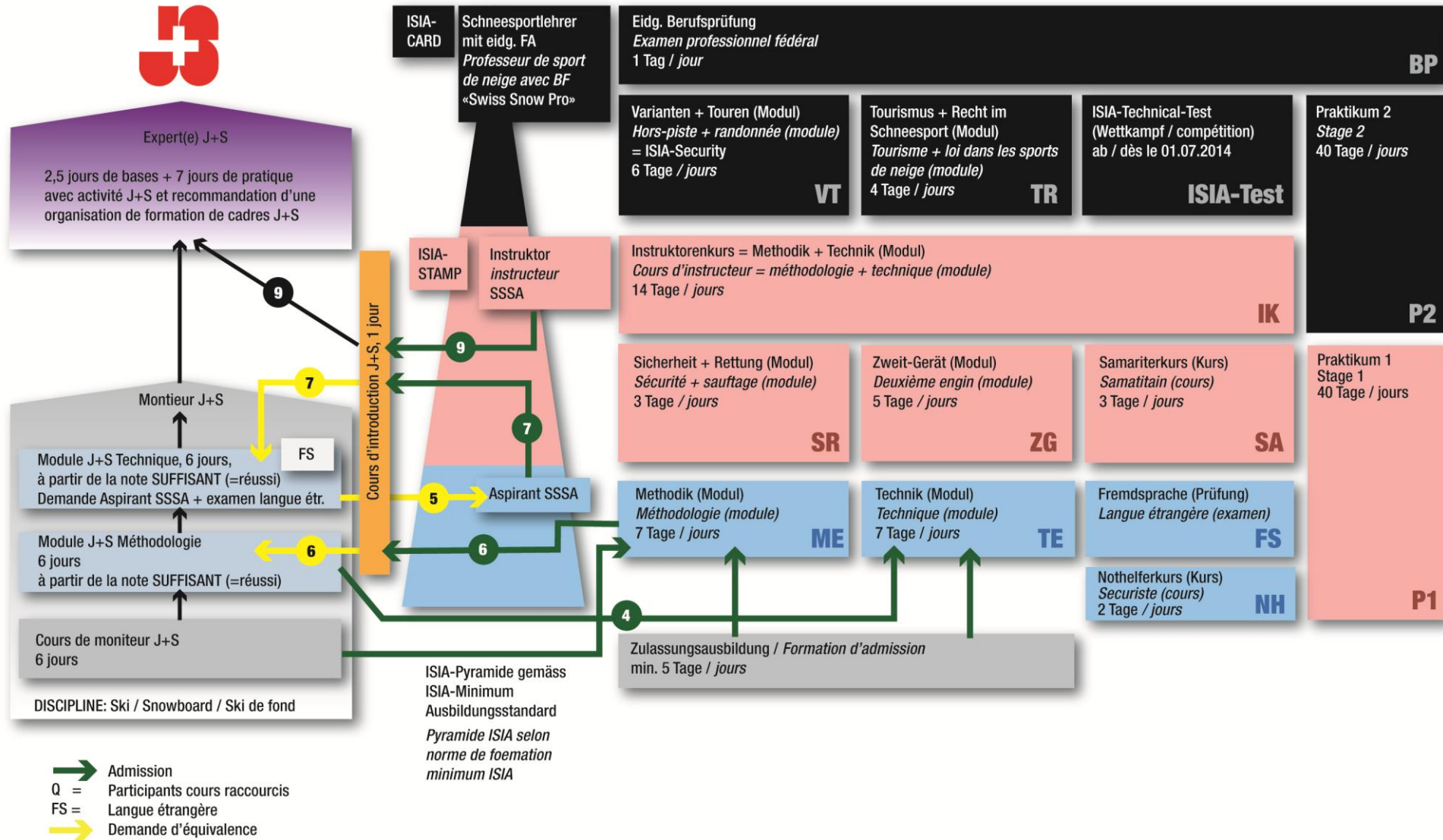
### 7.1. Jeunesse + Sport (J+S) et SWISS SNOWSPORTS

1. Les modules J+S Méthodologie et Technique sont reconnus par la CCQ (depuis 2005).
2. J+S et SSSA reconnaissent mutuellement les modules Méthodologie et Technique comme équivalents.  
Modules + stages reconnus par l'OFFT: modules SSSA ME, TE, SR, ZG, IK, TR, VT, BP, stages 1+2; modules J+S Méthodologie + Technique, activité J+S pour stage 1.
3. Condition: réussir les modules SSSA ou J+S avec la note «répond aux critères minimums → réussi»
4. Le succès au module J+S Méthodologie donne directement accès au module SSSA Technique (TE) dans la même discipline au cours de la même saison d'hiver.  
Marche à suivre: inscription au cours auprès de SSSA, relevé de notes J+S en annexe.
5. Le succès au module J+S Technique avec réussite à l'examen de langue étrangère (FS) conduit à la reconnaissance du degré «Aspirant» dans la même discipline auprès de SSSA.  
Marche à suivre: demande d'équivalence, relevé de notes J+S en annexe. Admission au module IK auprès de SSSA: une saison d'été au moins doit entrecouper le module J+S Technique et la participation au module IK.

### 7.2. SWISS SNOWSPORTS et Jeunesse + Sport (J+S)

6. Les reconnaissances de module SSSA de méthodologie (ME) pour J+S (module méthodologie) se basent sur la réussite du cours d'introduction J+S (1 journée) pour les personnes sans équivalent moniteur J+S. Il est nécessaire d'avoir réussi dans sa carrière un cours pour moniteur pour enfants SSSA (5 jours) sur le même engin de sport de neige. Inscription à la journée d'introduction J+S par un coach J+S.
7. Les reconnaissances pour J+S (module technique) des modules SSSA pour professeur de degré «Aspirant» se basent sur la réussite du cours d'introduction J+S (1 journée) pour les personnes sans équivalence de moniteur J+S. Il est nécessaire d'avoir réussi dans sa carrière un cours pour moniteur pour enfants SSSA (5 jours) sur le même engin de sport de neige. Inscription à la journée d'introduction J+S par un coach J+S.
8. Les personnes avec équivalence valable de moniteur J+S (disciplines sportives J+S ski/snowboard/ski de fond) reçoivent l'équivalence de moniteur J+S dans la discipline de sport de neige en question (= discipline des modules SSSA réussis) en déposant une demande par le biais de leur coach J+S. Il est nécessaire d'avoir réussi dans sa carrière un cours pour moniteur pour enfants SSSA (5 jours) sur le même engin de sport de neige.
9. Les «Instructors» ont accès à la formation pour experts J+S sur la base d'une recommandation d'une organisation d'encadrement J+S et d'une activité J+S.  
La réussite du cours d'introduction J+S (1 jour) est nécessaire pour les personnes sans équivalence moniteur J+S. (Une formation de moniteur pour enfants n'est pas nécessaire en cas de passerelle vers J+S après la reconnaissance du degré instructeur.) Les personnes avec équivalence valable de moniteur J+S (toutes les disciplines sportives J+S ski/snowboard/ski de fond) reçoivent l'équivalence de moniteur J+S dans la discipline de sport de neige en question (= discipline des modules SSSA réussis) en déposant une demande par le biais de leur coach J+S.
10. Entrée en vigueur: le 24.10.2007; révision le 9.11.2010  
Période transitoire: aucune. Les reclassements auprès de SSSA doivent être demandés par les moniteurs J+S.  
Les conditions d'admission aux degrés de formation supérieurs sont définies par J+S et SSSA.

# PASSERELLES (COURS RACCOURCIS)



### **7.3. Formation suisse de guide de montagne et SWISS SNOWSPORTS**

Les personnes qui ont réussi la partie «avalanches» de la formation suisse de guide de montagne peuvent (si elles sont professeur de degré «Aspirant») déposer auprès de Swiss Snowsports une demande d'équivalence pour les modules Sécurité + sauvetage (SR) et Hors-piste + randonnée (VT)

### **7.4. Formations étrangères et SWISS SNOWSPORTS**

Les enseignants qui ont obtenu à l'étranger un diplôme de professeur reconnu par l'Etat dans les disciplines ski, snowboard, ski de fond et télémark peuvent demander une équivalence suisse (degrés d' «Aspirant» à «Instructor»).

Le formulaire «*Demande d'équivalence pour les formations nationales étrangères*» (à télécharger sur le site [www.snowsports.ch](http://www.snowsports.ch)) doit être remis, avec tous les documents et certificats nécessaires, au secrétariat des examens de l'OFFT de Swiss Snowsports (à l'att. du secrétariat de SSSA). L'examen de chaque demande est payant.

La décision sur les équivalences des plus hautes formations étrangères revient à l'OFFT.

## 8. RÉPÉTANTS

Echec des examens de modules		Répéter uniquement les examens dans les modules ou un jour d'examen officiel séparé. Possible <u>en continu</u> .
Kids Instructor (moniteur pour enfants) (ZA avec examen)	Enseignement	X
	Technique	X
	Théorie	X
Formation d'admission SSSA (ZA avec examen)	Enseignement	X
	Technique	X
	Théorie	X
Module Méthodologie (ME)	Enseignement	X
	Théorie	X
Module Technique (TE), Langue étrangère (FS)	Disciplines techniques	X
	Théorie	X
	Langue étrangère (FS)	X
Sécurité + Sauvetage (SR)	Pratique	X
	Théorie	X
Deuxième engin (ZG)	Enseignement	X
	Technique	X
	Théorie	X
Cours d'Instructeur (IK)	Leçon et examen oral	X
	Disciplines techniques	X ou cours spécial pour répétants (ski) ou journées de préparation spécifiques à la discipline
	Théorie	X
Module Tourisme + Loi dans les sports de neige (TR)	Théorie	X (répéter l'ensemble de l'examen, entrée au cours au plus tard le 4 <sup>e</sup> jour de cours le matin)
Module Hors-piste + Randonnée (VT)	Pratique	X
	Théorie	X

En cas de parties d'examens interrompues et/ou pas réussis (par exemple interruption de l'examen technique en raison d'un accident après deux disciplines), toutes les disciplines doivent être répétées.

Le changement de saison est fixé au 1<sup>er</sup> juillet (= début de l'année suivante).

Les modules non réussis peuvent être répétés au cours de la même saison. Une saison d'été au moins doit entrecouper le degré «Aspirant» non réussi et l'entrée dans le module Cours d'Instructeur (IK).

Le répétant peut choisir entre la répétition du module complet et la participation directe aux examens. Le moment de l'entrée pour participer directement aux examens est établi pour chaque module et est à respecter obligatoirement.

Nous recommandons de visiter les modules complètement.

Le nombre de tentatives d'examens n'est pas limité.

## 9. EXAMEN PROFESSIONNEL FÉDÉRAL

Extraits du Règlement régissant l'octroi du brevet fédéral de professeur de sport de neige et des Directives relatives à ce règlement:

### Administration (Directives, chiff. 2.3)

Le règlement et les directives, ainsi que les formulaires et documents d'inscription à l'examen final sont disponibles en téléchargement sur le site [www.snowsports.ch](http://www.snowsports.ch) Ils peuvent être aussi obtenus auprès du bureau de SWISS SNOWSPORTS qui se tient à votre disposition pour tout renseignement.

### Titre et publication (Règlement, art. 22 )

Les titulaires du brevet sont autorisés à porter le titre protégé de:

**Professeur de sport de neige avec brevet fédéral**

**Schneesportlehrer mit eidgenössischem Fachausweis**

**Maestro di sport sulla neve con attestato professionale federale**

**SWISS SNOW PRO**

*Snow Sports Instructor with Federal Certificate of Higher Vocational Education and Training.*

Version courte: *Snow Sports Instructor with Fed. Certificate of Higher VET.* Remarque: ces désignations anglaises ne sont pas protégées légalement, mais elles sont connues au niveau international.

Les noms des titulaires sont publiés et inscrits dans un registre tenu par l'OFFT et accessible au public. Quiconque s'arroge ce titre ou utilise un titre donnant l'impression qu'il a réussi l'examen alors que ce n'est pas le cas est punissable.

### Modules et stages dont la réussite est requise (Directives chiff. 4.3, 4.4)

**La formation de professeur de sport de neige avec brevet fédéral implique la réussite des modules suivants:**

- 1<sup>er</sup> engin (ski, par exemple), modules ME, TE, FS, SR, ZG, IK, TR, VT
- 2<sup>ème</sup> engin (snowboard, par exemple), module ZG réussi.
- stage (P1 + P2) de 80 jours, dont 40 jours au moins dans une école de sport de neige affiliée à SWISS SNOWSPORTS.

### Contenus et forme de l'examen (Directives chiff. 5.4, 5.5)

Examen: **travail individuel sur la profession**

Thèmes en rapport avec la technique, l'organisation de variantes de ski/snowboard/ski de fond ou télémark, le tourisme, les droits et obligations et d'autres thèmes ayant trait aux sports de neige.

Le plan du travail individuel doit être remis au même temps que l'inscription à l'examen. L'autorisation du thème du travail individuel par la commission d'examen se fait au plus tard quatre semaines après l'échéance du délai d'inscriptions, en même temps que la décision d'admission.

- Forme et contenu sont décrits dans les Directives relative au travail individuel.
- Présentation orale et défense du travail individuel: 15 min au maximum.

Examen: **connaissance de la profession**

- Examen oral et/ou écrit sur: connaissance des variantes et avalanches; méthodologie/pédagogie; technique; formation culture générale et tourisme; sécurité; droits et obligations.
- Partie connaissance de la profession: l'examen oral dure 20 minutes environ.

**Durée:** 1 journée

**Répétants** (Règlement, art. 21)

Au plus tôt un an après avoir échoué à l'examen professionnel. Les parts de l'examen non réussis doivent être répéter totalement. On recommande de répéter tous l'examen.

### Profil du professeur de sport de neige (Directives, chiff. 1.2)

Les capacités du professeur de sport de neige s'appuient, en principe, sur une solide formation professionnelle technique et sur une bonne expérience professionnelle ; s'y ajoutent des compétences théoriques et pratiques spécifiques d'ordre technique, méthodologique, social et personnel.

#### Compétences

- Le professeur de sport de neige est capable d'enseigner dans une école de sport de neige et de prendre en charge des hôtes.
- Le professeur de sport de neige est capable de planifier, de mettre sur pied et de commercialiser des cours et des variantes (tours autorisés) de manière indépendante.

Objectifs d'apprentissage selon les directives	Les contenus sont traités dans les modules et les stages. La durée d'apprentissage est intégrée aux modules et aux stages	Pratique / Exercices	Taxonomie
Le participant maîtrise les éléments techniques jusqu'au niveau « experts » et peut les reproduire de manière fonctionnelle dans des conditions délicates.	Modules TE et IK	- Enseignement - Stages - Entraînement	K4: Analyser
Le participant maîtrise les facteurs importants pour l'enseignement et l'apprentissage et sait les mettre en pratique.	Modules TE, ME et IK	- Enseignement - Stages - Entraînement	K6: Evaluer
Le participant a des connaissances approfondies sur la sécurité et sait comment réagir face au danger.	Modules TE, ME et IK	- Enseignement - Stages - Entraînement	K6: Evaluer
Le participant interprète correctement les prévisions météorologiques et les bulletins d'avalanche et sait prendre les décisions adéquates.	Modules SR et VT	- Enseignement - Stages - Entraînement	K6: Evaluer
Le participant comprend les principaux rapports entre écologie, tourisme et nature.	Module TR	- Enseignement	K3: Appliquer
Le participant connaît les droits et obligations d'un guide touristique commercial.	Modules ME, TE, SR, ZG, IK, TR et VT	- Enseignement	K3: Appliquer
Le participant est capable de transmettre les principales caractéristiques historiques, culturelles et géographiques de la Suisse.	Module TR	- Enseignement	K3: Appliquer
Le participant sait utiliser les grandes règles de base de la communication.	Modules ME, TE, SR, ZG, IK et TR	- Enseignement - Stages - Entraînement	K3: Appliquer

## PERFECTIONNEMENT

Extraits du règlement sur le perfectionnement des membres de Swiss Snowsports:

### Définition des catégories de membres de Swiss Snowsports:

- Les **enseignants actifs** sont des membres qui ont réussi l'une des formations suivantes:  
moniteur pour enfants; formation d'admission SSSA; formation d'admission autre; «Aspirant»; «Instructor»; «Instructor» avec TR+VT (= jusqu'ici, professeur de degré III) ; professeur de sport de neige avec brevet fédéral; membre libre (membres qui atteignent l'âge de 65 ans lors de l'année en cours); chef de formation; expert SSSA; membre du Swiss Snow Education Pool; membre du Swiss Snow Demo Team; directeur d'école SSSA.
- Les **enseignants inactifs** sont des membres qui renoncent aux cours de perfectionnement tout en continuant à verser leur cotisation annuelle à Swiss Snowsports..
- Pour pouvoir se prévaloir du statut d'**enseignant actif**, le membre doit s'astreindre aux perfectionnements suivants:

**Moniteurs pour enfants; formation d'admission SSSA; formation d'admission autre; «Aspirant»; «Instructor» ; «Instructor» avec TR+VT (= jusqu'ici, professeur de degré III); professeur de sport de neige avec brevet fédéral, experts, membres libres (facultatif):**

**2 jours de cours de perfectionnement tous les deux ans.**

L'enseignant qui a accompli son devoir de perfectionnement obtient la vignette CP équivalant à un certificat l'autorisant à enseigner.

La vignette CP lui permet d'obtenir:

- réduction sur le billet (à fixer par chaque société de remontées mécaniques)
- timbre ISIA (seulement pour les professeurs actifs à partir du degré «Instructor» et les professeurs de sport de neige avec brevet fédéral)
- abonnement selon l'accord avec Remontées mécaniques suisses
- d'autres réductions

Si le devoir de perfectionnement mentionné plus haut n'est pas accompli, l'enseignant est considéré comme un «enseignant inactif».

Chaque enseignant est personnellement responsable de l'accomplissement de son devoir de perfectionnement.

Début du devoir de perfectionnement:

- La fréquentation d'un cours de moniteurs pour enfants ou d'un module correspond à un CP.
- Lors de la saison qui suit l'obtention du statut de membre de Swiss Snowsports, le candidat est libéré de son devoir de perfectionnement.

## 10. FORMATIONS SPÉCIALES

### Introduction

Swiss Snowsports offre diverses possibilités dans le domaine du perfectionnement pour transmettre son savoir à la relève de l'enseignement des sports de neige. Le graphique p. 56 fournit une vue d'ensemble.

### Responsables de formation

Les responsables de formation sont des Instructors qui ont réussi les modules TR et VT [autrefois, professeur de degré III] (exception: professeur de degré «Instructor» qui ont fait une demande à SSSA) au sein d'une école de sport de neige suisse ou d'une association ou institution membre de Swiss Snowsports. Ils sont responsables de la formation et du perfectionnement interne des enseignants de l'organisation en question. Ils sont sélectionnés par la direction d'une école suisse de sport de neige ou d'une organisation affiliée pour ces cours de formation et perfectionnement. Les responsables de formation sont tenus de suivre chaque année le cours de perfectionnement pour les responsables de formation ou de prendre part au Forum des sports de neige.

### Experts de SWISS SNOWSPORTS

Les experts sont employés en qualité de formateurs aux cours de formation et de perfectionnement de Swiss Snowsports. Ce sont les organisations affiliées à SSSA qui choisissent les candidats experts.

En tant qu' «Instructors» qui ont réussi les modules TR et VT, les responsables de formation suivent un cours pour experts de six jours, puis un cours de formation de six jours afin de recueillir des expériences pratiques comme formateur.

Chaque année, les experts poursuivent leur perfectionnement lors du Forum des sports de neige de Swiss Snowsports.

### SWISS SNOW EDUCATION POOL & SWISS SNOW DEMO TEAM

Parmi les experts, les plus qualifiés sont choisis par Swiss Snowsports pour rejoindre le Swiss Snow Education Pool (SSEP). La sélection se fait une nouvelle fois au moment d'entrer dans le Swiss Snow Demo Team (SSDT).

Les membres du SSEP et du SSDT peuvent enseigner comme formateurs dans tous les cours de formation et de perfectionnement de Swiss Snowsports. Des guides de montagne font office de formateurs dans les modules Sécurité + sauvetage (SR) et Variantes + randonnée (VT). Le SSEP élabore des manuels d'apprentissage et d'enseignement et développe des tendances. Le SSDT représente Swiss Snowsports en Suisse comme à l'étranger lors des congrès et travaille activement à l'échange d'informations avec tous les pays pratiquant les sports de neige.

Un perfectionnement interne continu ainsi qu'une participation régulière lors du Forum des sports de neige garantissent l'excellente qualité de leur travail.

### Directeurs d'école de sport de neige

Diriger une école est un véritable exercice de maîtrise. A chaque début de saison, il s'agit de mettre sur pied pour quelques mois une entreprise de services capable d'offrir dès le début aux hôtes des sports de neige un enseignement et un encadrement optimaux. Les directeurs d'école planifient, réalisent des projets et évaluent leur travail en permanence. Leur domaine d'activités inclut, entre autres, le personnel, la formation interne, l'approvisionnement en équipement et en matériel, la publicité, les consultations, la vente, l'encadrement des hôtes et des collaborateurs, les tâches de représentation, la planification des finances, les travaux administratifs en général et bien d'autres tâches encore.

Le cours de base de directeur d'école dure 5 jours. Les directeurs des écoles suisses de sport de neige membres de Swiss Snowsports (catégorie A) sont tenus de suivre chaque année le cours de directeur d'école de la SSSA, d'une durée de deux jours.

# SPEZIALAUSBILDUNGEN FORMATIONS SPÉCIALES



Funktion Fonction	Ausbildungsleiter Responsable de formation	Kinderlehrer-Experte SSSA Expert pour moniteur enfants SSSA	Experte SSSA Expert SSSA	Swiss Snow Education Pool <b>SWISS SNOWSPORTS EDUCATION</b>	Swiss Snow Demo Team <b>SWISS SNOWSPORTS DEMO TEAM</b>	Schulleiter Directeur d'écoles
Aufgaben Mission		Ausbilder an Aus-/Fort- bildungskursen für Kinderlehrer Formateur dans les cours de formation et de perfectionnement pour moniteur enfants	Ausbilder an Aus-/Fort- bildungskursen Formateur dans les cours de formation et de perfectionne- ment	Ausbilder an Aus-/Fort- bildungskursen Schneesport- forum Formateur dans les cours de formation et de perfectionne- ment et au Forum des sports de neige	Repräsentant SSSA Ausbilder an Aus-/Fort- bildungskursen Schneesport- forum Representant de la SSSA Formateur dans les cours de formation et de perfectionne- ment et au Forum des sports de neige	Operative Leitung einer Schneesportschule Direction opérative d'une école de sports de neige
Fortbildung jährlich Perfection- nement toutes les années	FK Ausbildungsleiter CP responsable de la formation 2-3 Tage / 2-3 jours  oder Schneesportforum ou Forum des sports de neige	Schneesportforum Forum des sports de neige 4 Tage / 4 jours Kursleiter Kinderlehrerkurse Chef de cours moniteur pour enfants  FK/CP SWISS SNOW EDUCATION POOL KIDS	Schneesportforum Forum des sports de neige 4 Tage / 4 jours	Schneesportforum Forum des sports de neige 4 Tage / 4 jours  FK/CP SWISS SNOW EDUCATION POOL KIDS 2 Tage / 2 jours	Schneesportforum Forum des sports de neige 4 Tage / 4 jours  FK/CP SWISS SNOW EDUCATION POOL KIDS 2 Tage / 2 jours	Schulleiterkurs Cours des directeurs d'écoles 2 Tage / 2 jours
Ausbildung Formation	Ausbildungsleiter- Grundkurs Cours pour responsable de la formation 3 Tage / 3 jours	Expertenkurs Kinderlehrer inkl. Praktikum Cours pour expert moniteur enfants incl. enseignement et stage 5 Tage / 5 jours	Expertenkurs Cours pour expert (Teil 1 / 1 <sup>re</sup> partie) 6 Tage / 6 jours + Praktikum / Stage (Teil 2 / 2 <sup>ème</sup> partie) 6 Tage / 6 jours	Selektion Sélection	Selektion Sélection	Schulleiter-Grundkurs Cours de base pour directeurs d'écoles 5 Tage / 5 jours
Mindest- anforderungen Condition minimum	Instruktor mit TR+VT Instructeur avec TR+VT	Instruktor mit TR+VT Instructeur avec TR+VT	Instruktor mit TR+VT Instructeur avec TR+VT + Ausbildungsleiter Responsable de la formation	Schneesportlehrer FA Prof Sport d. N. BF + Experte SSSA	Schneesportlehrer FA Prof Sport d. N. BF + SSEP	Schulleiter einer kommerziellen Schneesportschule

# 11. IMPRESSUM / PREUVES DES MODIFICATIONS

## Impressum

Editeur	SWISS <b>SNOWSPORTS</b> Association (SSSA), Hühnerhubelstrasse 95, CH-3123 Belp, +41 31 810 41 11, <a href="http://www.snowsports.ch">www.snowsports.ch</a> , email: <a href="mailto:education@snowsports.ch">education@snowsports.ch</a>
Auteur	Beat Howald
Coauteurs	Chefs des Disciplines Swiss Snowsports
Copyright	© SWISS <b>SNOWSPORTS</b> Association

## Preuves des modifications

Edition	Date	Contenu des modifications	Responsable	reglé
1.0	16.12.2011	Révision profonde	B. Howald, DC SSSA	16.12.2011/MB

## Notes

SWISS **SNOWSPORTS** Association  
[www.snowsports.ch](http://www.snowsports.ch)